

Cote du document: GC 36/L.7
Point de l'ordre du jour: 10
Date: 21 décembre 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

États financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2011

**assortis d'une déclaration de la direction
sur l'efficacité du contrôle interne
de l'information financière**

Note aux Gouverneurs

Responsables:

Questions techniques:

Ruth Farrant

Directrice et Contrôleuse
Division du Contrôleur et des services financiers
téléphone: +39 06 5459 2281
courriel: r.farrant@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil des gouverneurs — Trente-sixième session
Rome, 13-14 février 2013

Pour: Approbation

Recommandation d'approbation

Le Conseil des gouverneurs est invité à approuver la décision suivante:

"Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2011 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à K du présent document, et le rapport y relatif du Commissaire aux comptes."

États financiers consolidés vérifiés du FIDA au 31 décembre 2011

1. À sa cent cinquième session, en avril 2012, le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés du FIDA pour l'exercice 2011 (appendices A à K) ainsi que le rapport y relatif du Commissaire aux comptes, qui figurent dans le présent document. Ces états financiers, établis conformément aux Normes internationales d'information financière en application de la recommandation du Conseil international des normes comptables (IASB), ont été examinés dans le détail par le Comité d'audit à sa cent vingt-deuxième réunion et par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration les soumet à présent au Conseil des gouverneurs, accompagnés d'une recommandation invitant ce dernier à les approuver, conformément à l'article XII 6) du Règlement financier du FIDA.
2. Les états financiers font apparaître les principaux points suivants:
 - a) L'actif net consolidé est resté stable à environ 7,1 milliards d'USD entre 2010 et 2011.
 - b) Le montant consolidé des liquidités et du portefeuille de placements, y compris les sommes à recevoir et à payer au titre des placements, a baissé, passant de 3,2 milliards d'USD au 31 décembre 2010 à 3,1 milliards d'USD au 31 décembre 2011.
 - c) L'encours des prêts, déduction faite de la provision cumulée pour dépréciation des prêts et de la provision cumulée au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, a augmenté, passant de 4,2 milliards d'USD au 31 décembre 2010 à 4,5 milliards d'USD au 31 décembre 2011 (sur la base de la juste valeur).
 - d) Les contributions aux ressources ordinaires ont augmenté, passant de 6,2 milliards d'USD au 31 décembre 2010 à 6,3 milliards d'USD au 31 décembre 2011 (sur la base de la juste valeur).
 - e) En 2011, les charges imputées sur le budget ordinaire du FIDA ont représenté 148,2 millions d'USD (2010: 131,5 millions d'USD) et les autres charges, principalement liées aux frais remboursés par le Gouvernement italien, 16,2 millions d'USD (2010: 14,2 millions d'USD).
 - f) Des données supplémentaires ont été fournies quand il a été jugé qu'elles présentaient un intérêt pour le lecteur, par exemple les contributions complémentaires et supplémentaires des États membres ou d'autres sources (appendice D1) et un bilan pour le FIDA seulement établi sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis et en droits de tirage spéciaux (DTS) (appendice F), qui fait apparaître la

variation de l'actif et du passif libellés en DTS ou dans les monnaies qui composent le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios.

- g) En 2011, le FIDA a publié sa première déclaration de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2011. Cette déclaration a été établie après un examen et des tests effectués de manière indépendante par des consultants extérieurs qui se sont appuyés sur le cadre fourni par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Cette déclaration confère une garantie supplémentaire quant à la crédibilité et la fiabilité des états financiers.
3. Le Commissaire aux comptes a exprimé une opinion sans réserve/favorable sur les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2011.

États financiers consolidés

pour l'exercice clos le 31 décembre 2011

- Appendice A** Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice B** État du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice B1** État des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement)
- Appendice C** État consolidé des flux de trésorerie
- Appendice D** Notes relatives aux états financiers consolidés
- Appendice D1** État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés
- Appendice E** État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)

Rapport du Commissaire aux comptes

Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

- Appendice F** Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux
- Appendice G** État des contributions
- Appendice H** État des prêts
- Appendice H1** État des dons – FIDA seulement
- Appendice H2** Cadre pour la soutenabilité de la dette – FIDA seulement
- Appendice I** État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés
- Appendice J** État récapitulatif des opérations liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti
- Appendice K** État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux de la norme internationale 4217 établie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à Genève, et le droit de tirage spécial (DTS). Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice D) font partie intégrante des états financiers.

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)
Aux 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Actifs</i>	<i>Chiffres consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2011</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	390 269	716 363	233 725	219 788
Placements (note 4)	2 766 238	2 508 252	2 263 016	2 371 260
Billets à ordre à encaisser (note 5)	295 610	438 775	295 610	422 250
Contributions à recevoir (note 5)	381 837	478 509	192 549	328 468
À déduire provisions (note 6)	(168 548)	(168 448)	(168 548)	(168 448)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser	508 899	748 836	319 611	582 270
Autres sommes à recevoir (note 7)	141 936	103 096	275 811	231 777
Actifs fixes (note 8)	3 755	3 458	3 755	3 458
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	4 532 672	4 257 358	4 532 672	4 257 358
À déduire provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9a))	(23 366)	(24 099)	(23 366)	(24 099)
À déduire provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 b) et appendice I)	(53 768)	(80 937)	(53 768)	(80 937)
Encours net des prêts	4 455 538	4 152 322	4 455 538	4 152 322
Total actif	8 266 635	8 232 327	7 551 456	7 560 875

<i>Passif et fonds propres</i>	<i>Chiffres consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2011</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Passif				
Sommes à payer et passif exigible (note 12)	280 991	268 594	287 718	279 374
Dons non décaissés (note 14)	315 016	263 729	93 846	78 462
Recettes reportées (note 13)	208 457	177 342	98 497	78 303
Emprunt au titre du Fonds fiduciaire espagnol (note 15)	376 273	383 026	0	0
Total passif	1 180 737	1 092 691	480 061	436 139
Fonds propres				
Contributions				
Ordinaires	6 241 199	6 137 537	6 241 199	6 137 537
Spéciales	20 349	20 349	20 349	20 349
Total contributions (appendice G)	6 261 548	6 157 886	6 261 548	6 157 886
Réserve générale	95 000	95 000	95 000	95 000
Bénéfices non distribués	729 350	886 750	714 847	871 850
Total fonds propres	7 085 898	7 139 636	7 071 395	7 124 736
Total passif et fonds propres	8 266 635	8 232 327	7 551 456	7 560 875

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

	2011	2010
Recettes		
Produit des prêts	54 964	50 668
Produit des liquidités et des placements (note 17)	110 838	85 448
Recettes provenant d'autres sources (note 18)	13 535	10 035
Recettes provenant des contributions (note 19)	133 541	142 873
Total des recettes	312 878	289 024
Dépenses d'exploitation (note 20)		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 21)	(94 561)	(80 820)
Dépenses administratives courantes	(38 311)	(34 343)
Consultants et personnel extérieur	(40 035)	(39 410)
Institutions coopérantes	(3 173)	(3 151)
Frais financiers directs (banques et placements) (note 24)	(3 715)	(4 355)
Sous-total des dépenses d'exploitation	(179 795)	(162 092)
Charges d'intérêt des prêts	(6 060)	(13)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	12 060	2 187
Recette/(dépenses) au titre de l'Initiative PPTE (note 26)	56 445	(25 127)
Dons (note 22)	(178 826)	(172 583)
Projets CSD (note 23)	(76 331)	(39 378)
Dépréciation (note 8)	(910)	(615)
Total des dépenses	(373 417)	(397 608)
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses avant ajustement sur la base de la juste valeur	(60 539)	(108 584)
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 25)	(35 666)	28 274
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses	(96 205)	(80 310)
Autres éléments du résultat global:		
Pertes de change (note 16)	(69 150)	(43 342)
Variation de la provision pour plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) (note 21)	7 955	10 600
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global	(61 195)	(32 742)
(Déficit)/excédent total du résultat global	(157 400)	(113 052)

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État du résultat global (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

	2011	2010
Recettes		
Produit des prêts	54 964	50 667
Produit des liquidités et des placements (note 17)	97 979	84 271
Recettes provenant d'autres sources (note 18)	15 283	14 412
Recettes provenant des contributions (note 19)	1 216	24
Total des recettes	169 442	149 374
Dépenses d'exploitation (note 20)		
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 21)	(90 691)	(77 880)
Dépenses administratives courantes	(35 746)	(32 404)
Consultants et personnel extérieur	(36 282)	(34 496)
Institutions coopérantes	(2 070)	(2 377)
Frais financiers directs (banques et placements)	(3 616)	(4 288)
Sous-total des dépenses d'exploitation	(168 405)	(151 445)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a))	12 060	2 187
Recette/(dépenses) au titre de l'Initiative PPTE (note 26)	56 445	(25 127)
Dons (note 22)	(59 017)	(43 337)
Dépenses CSD (note 23)	(76 331)	(39 378)
Dépréciation (note 8)	(910)	(615)
Total des dépenses	(236 158)	(257 715)
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses avant ajustement sur la base de la juste valeur	(66 716)	(108 341)
Ajustement sur la base de la juste valeur (note 25)	(33 726)	27 103
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses	(100 442)	(81 238)
Autres éléments du résultat global:		
Pertes de change	(64 516)	(34 728)
Variation de la provision pour plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) (note 21)	7 955	10 600
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global	(56 561)	(24 128)
(Déficit)/excédent total du résultat global	(157 003)	(105 366)

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État consolidé des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2009	999 802
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses	(80 310)
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global	(32 742)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2010	886 750
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses	(96 205)
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global	(61 195)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2011	729 350

État des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2009	977 216
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses	(81 238)
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global	(24 128)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2010	871 850
(Déficit)/excédent des recettes par rapport aux dépenses	(100 442)
(Déficit)/excédent total des autres éléments du résultat global	(56 561)
Bénéfices non distribués au 31 décembre 2011	714 847

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

	2011	2010
Flux de trésorerie provenant des opérations du FIDA		
Intérêts sur prêts	52 600	54 938
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	163 193	71 886
Autres sommes (payées)/reçues	25 465	(27 072)
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(174 963)	(156 996)
Décaissements au titre des dons (FIDA)	(42 244)	(39 873)
Décaissements au titre des dons (fonds supplémentaires)	(88 759)	(92 175)
Décaissements au titre des projets CSD	(76 331)	(39 378)
Transfert aux liquidités soumises à restriction	(1)	(451)
Flux nets de trésorerie dégagés par les activités d'exploitation	(141 040)	(229 121)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissements des prêts	(549 682)	(457 577)
Remboursements de prêts – principal	234 996	219 708
Nouveaux placements détenus jusqu'à échéance	(424 329)	0
Somme reçue/(payée) au titre des placements	57 509	74 880
Flux nets de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(681 506)	(162 989)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Contributions aux reconstitutions	356 319	320 493
Emprunt au titre du Fonds fiduciaire espagnol	(13)	383 013
Flux nets de trésorerie utilisés pour les activités de financement	356 306	703 506
Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents	(16 964)	8 892
(Diminution)/augmentation nette des liquidités et équivalents non soumis à restriction	(483 204)	320 288
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en début d'exercice	2 825 260	2 504 972
Liquidités et équivalents non soumis à restriction en fin d'exercice	2 342 056	2 825 260
DONT:		
Liquidités non soumises à restriction	389 764	715 856
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 952 292	2 109 404
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	2 342 056	2 825 260

Les notes figurant à l'appendice D font partie intégrante des états financiers.

Notes relatives aux états financiers consolidés**NOTE 1****BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS**

Le Fonds international de développement agricole (ci-après dénommé le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies qui existe depuis le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur, et qui a son siège à Rome (Italie). Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci a pour ressources les contributions des États membres, les contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et le produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanciers. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2**PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES**

Les principales règles comptables appliquées pour la préparation de ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles ont été régulièrement appliquées à tous les exercices pour lesquels des états financiers ont été présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière appelées normes IFRS et selon la méthode de calcul au coût historique, à l'exception de certains actifs et engagements qui sont comptabilisés sur la base de leur juste valeur et de leur coût amorti selon la méthode des taux d'intérêt effectifs. Des informations sont données séparément dans les comptes là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS exige que soient effectuées certaines estimations comptables essentielles. Elle suppose aussi que la direction fasse usage de jugement pour l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés qui incluent les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays d'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FGC)
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et

programmatisés, le Programme conjoint FIDA-Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC-FBSA) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM);

- le Fonds fiduciaire du FIDA au titre l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE);
- le Fonds fiduciaire du FIDA pour le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti (initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti);
- Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol)

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et largement contrôlées par ce dernier. Les données les concernant sont donc consolidées dans les états financiers du FIDA pour donner une vue plus complète et plus claire de la situation. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires pour ces fonds peuvent être établis sur demande pour les donateurs qui en ont besoin.

À la différence des autres entités hébergées par le FIDA, le programme de travail du PC-FBSA est préparé par le FIDA et arrêté chaque année avec l'accord du Gouvernement belge lors d'une réunion du comité directeur. Le PC-FBSA est une entité complémentaire dont les opérations font partie des activités de base du FIDA.

Entités hébergées par le FIDA. Il existe d'autres entités que le FIDA héberge mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales et ne sont donc pas consolidées dans les comptes du FIDA. Il s'agit en l'occurrence de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (anciennement "Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté"), de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (HLTF) et du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

c) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité ("la monnaie fonctionnelle"). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis. C'est donc en dollar des États-Unis que sont présentés ces états financiers consolidés du FIDA.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans cette dernière monnaie, comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture, de même que les recettes et dépenses.
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts des fonds propres.

d) Comptabilisation des actifs et passifs financiers**Fonds propres**

Ils comprennent les trois éléments suivants: **i) Contributions (fonds propres); ii) Réserve générale; et iii) Bénéfices non distribués.**

i) Contributions (fonds propres)**a) Généralités**

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution destinée à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement comme actif et comme somme à recevoir lorsque le Membre concerné dépose son instrument de contribution. Les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur, conformément à la norme IAS 39, au niveau 2 (note 3).

b) Provisions

Les principes applicables aux provisions pour arriérés de contribution des États membres sont les suivants:

i) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.

ii) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).

iii) La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. L'intention est également de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Le niveau de la Réserve générale fait l'objet d'un examen tous les trois ans.

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent des recettes sur les dépenses, sans compter les effets des variations de change. D'un point de vue opérationnel, il convient de se reporter à l'état des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement) (appendice F).

e) Prêts**i) Généralités**

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont Membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt prend effet ou entre en vigueur lorsque les conditions préalables ont été remplies. Les décaissements peuvent commencer dès la signature du prêt.

Tous les prêts du FIDA sont approuvés et leur remboursement, ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis, doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt, pour un montant équivalant à la somme due en DTS, calculé sur la base des taux appliqués par le Fonds monétaire international aux dates correspondantes. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux dispositions de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables seront exempts d'intérêts mais supporteront une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et comporteront un délai de remboursement de quarante (40) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies seront exempts d'intérêts mais supporteront une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et comporteront un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de dix (10) ans; c) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cinquante pour cent (50%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement de vingt (20) ans, dont un différé d'amortissement de cinq (5) ans; d) les prêts consentis à des conditions ordinaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cent pour cent (100%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement allant de quinze (15) ans à dix-huit (18) ans, dont un différé d'amortissement de trois (3) ans; et e) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts.

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

iii) Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Plus précisément, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations annulées au titre du service de la dette doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette et la fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTE sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément discrétionnaire important.

La dépense comptabilisée est ensuite compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs et versées par l'intermédiaire du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE, pour financer les allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

iv) Comptabilisation des prêts

Conformément à la norme IAS 39, les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (au moment du versement intégral du montant du prêt à l'emprunteur) puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée à l'aide d'un modèle en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé, au moment de la clôture du prêt (c'est-à-dire lorsque celui-ci est entièrement décaissé). Les taux d'actualisation sont calculés en fonction de la courbe des taux d'intérêt prévus pour l'année de clôture, selon la monnaie dans laquelle le prêt est libellé. Le facteur d'actualisation appliqué n'est pas ajusté en fonction du risque-pays compte tenu de la très faible probabilité de non-recouvrement qui caractérise le portefeuille de prêts du FIDA. Cependant, tous les prêts en cours sont analysés et s'il existe une indication objective de dépréciation de ces actifs, une provision est constituée. Cette méthode d'évaluation à la juste valeur relève du niveau 2 (note 3).

v) Provision cumulée pour dépréciation

Les retards dans les paiements au titre des prêts entraînent des pertes en valeur actuelle pour le Fonds puisqu'il ne prélève pas de droit ou d'intérêt supplémentaire sur les arriérés dus au titre des intérêts ou du principal des prêts. La provision est égale à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base du taux d'intérêt effectif initial (c'est-à-dire le taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation du prêt). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), on peut appliquer une méthode semblable à celle en usage pour le provisionnement des contributions des États membres. Ainsi, une provision sera constituée dès lors qu'un versement dû au titre du prêt aura plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai sont considérés comme inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, la provision s'applique à l'intégralité du principal non remboursé. La date à partir de laquelle commencent à courir les délais susmentionnés est celle du bilan. Le Fonds n'a passé par pertes et profits aucun de ses prêts.

vi) Situation de non-comptabilisation

Les recettes au titre des prêts sont comptabilisées selon le système de l'exercice. En cas de paiements en retard de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches se poursuivent auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

f) Placements

Le portefeuille de titres du Fonds contient des titres de placement ainsi que certains titres sélectionnés qu'il entend conserver jusqu'à échéance. Le Fonds comptabilise ses titres de placement à leur juste valeur, à part ceux qu'il entend conserver jusqu'à échéance et qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur est la valeur boursière à la date du bilan (juste valeur de niveau 1, voir note 3). Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au compte des variations de change. Tous les achats et les ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués sur cette même base ultérieurement. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

g) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les titres détenus jusqu'à échéance ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

h) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement, les contributions reçues sont inscrites comme produit dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le programme conjoint PC-FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque cela est spécifié dans les accords avec les donateurs, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), plus l'intérêt produit, auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice D1.

Des donateurs individuels ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

j) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à leur date d'entrée en vigueur à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IAS 39 (juste valeur de niveau 2, voir note 3). À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons prennent effet à la date d'entrée en vigueur de l'accord de don à compter de laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

j) Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)

Dans le cadre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement favorables reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par le pays membre bénéficiaire au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que le FIDA abandonne les intérêts. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions. Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

k) Emprunt au titre du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire

Le Fonds fiduciaire espagnol a été créé en 2010. Le 31 décembre 2010, il a été doté d'un montant de 385,5 millions d'EUR (383,0 millions d'USD) prêtés par l'Espagne. Cet engagement est comptabilisé à sa juste valeur, au niveau 2 (note 3). Les fonds serviront à financer des prêts en faveur des emprunteurs du FIDA (à l'exception des pays bénéficiaires du CSD), selon les procédures en vigueur.

Les remboursements du Fonds fiduciaire s'effectueront parallèlement aux remboursements des pays emprunteurs sur une période de 45 ans, avec un différé d'amortissement de cinq ans. Le taux d'intérêt payé à l'Espagne sera un taux variable basé sur l'Euribor à 12 mois. Les intérêts seront versés à l'Espagne le 15 janvier de chaque année; ils seront comptabilisés sur la base des droits constatés.

Les liquidités du Fonds fiduciaire espagnol seront investies de manière à couvrir les besoins de décaissement tout en générant un niveau adéquat de rendement corrigé des risques.

Le produit excédentaire des placements sera déposé dans un compte de réserve permettant au FIDA de gérer les risques.

S'il s'avère que le Fonds fiduciaire espagnol ne dispose pas de ressources suffisantes pour faire face à ses engagements de paiement, l'Espagne fournira des fonds supplémentaires.

l) Régimes applicables au personnel**i) Obligations concernant les pensions**

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui a été créée pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du régime

tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et en conséquence il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Étant donné que le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions, il ne comptabilise rien dans son actif à cet égard, et ne présente aucune autre information ayant trait aux prestations de retraite, comme le rendement des avoirs de la Caisse.

ii) Couverture médicale après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. Ce plan d'assurance maladie repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme IAS 19, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels.

m) Provisions

Des provisions sont établies quand le Fonds a une obligation juridique réelle ou présumée découlant de faits passés, quand il est probable qu'un prélèvement de ressources sera nécessaire pour s'acquitter de cette obligation, et quand le montant de l'obligation se prête à une estimation fiable. Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

n) Imposition

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies et, en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège permanent du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

o) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

p) Actifs fixes – actifs incorporels

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

- Aménagements et installations 10 ans
- Mobilier 5 ans
- Matériel de bureau 4 ans

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels si de cette immobilisation résultent des avantages économiques futurs pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (deux à cinq ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs incorporels amortissables de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée (durée du bail portant sur les locaux du siège du FIDA).

q) Ressources du FIDA disponibles pour engagement

Les ressources disponibles pour engagement sont constituées par les ressources en monnaies librement convertibles, telles qu'elles sont définies à la section 1 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui ont été versées par les Membres et d'autres entités ou qui proviennent ou proviendront du produit des opérations ou des remboursements de prêts effectués par les emprunteurs, dans la mesure où lesdites ressources n'ont pas déjà été engagées pour des prêts et des dons ou versées à la Réserve générale.

Les principes qui déterminent les ressources disponibles pour engagement sont les suivants:

- i) Seuls les paiements effectifs reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre sont inclus dans les ressources disponibles pour engagement. La valeur des montants en espèces ou sous forme de billets à ordre dus au titre des instruments de contribution mais non payés n'est pas comptabilisée dans les ressources disponibles pour engagement.
- ii) Des provisions pour arriérés de paiement au titre des billets à ordre ont été constituées.
- iii) Les billets à ordre et les engagements au titre des prêts (prêts entrés en vigueur mais non décaissés, prêts approuvés et signés mais non encore en vigueur et prêts non encore signés) et les dons non décaissés sont comptabilisés à leur valeur nominale dans l'état des ressources disponibles pour engagement dans la mesure où celui-ci constitue un rapport opérationnel destiné uniquement à des fins de gestion qui n'est donc pas soumis aux règles de la norme IAS 39 concernant les états financiers.
- iv) Le Conseil d'administration peut avoir recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA), avec prudence et circonspection, pour compenser, d'année en année, les fluctuations des ressources disponibles pour engagement et pour constituer une réserve de ressources. Le Fonds a eu recours au PEA en 2011, comme par le passé, les ressources ordinaires ne suffisant pas à financer ses engagements au titre des prêts et des dons.

Un prêt ou un don est considéré comme engagé lorsqu'il est approuvé par l'autorité compétente. Les prêts et les dons de montant élevé doivent être approuvés par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration examine à chacune de ses sessions l'état des ressources disponibles pour engagement afin de s'assurer que le FIDA dispose des ressources nécessaires pour financer les prêts et les dons soumis à son approbation lors de la session ou susceptibles d'être approuvés suivant la procédure de défaut d'opposition avant la session suivante.

NOTE 3**ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS****a) Estimations et hypothèses retenues**

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

- i) Juste valeur et coût amortis des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de méthodes d'évaluation.

Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à une catégorie sur la base de la technique d'évaluation appliquée:

Niveau 1: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels toutes les données significatives sont observables soit directement, soit indirectement, pour toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3: actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

ii) Initiative PPTE

L'estimation des pertes imputables à l'Initiative PPTE et aux arriérés de remboursement des prêts repose dans une large mesure sur le jugement de la direction. Les principales hypothèses retenues pour les calculs concernent le taux de change entre le DTS et le dollar des États-Unis, la date d'entrée en vigueur de l'allègement de dette et le niveau des décaissements.

b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables**i) Comptabilisation à la juste valeur**

Conformément aux normes internationales d'information financière, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

NOTE 4**SOLDE DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS****Ventilation des soldes (consolidés)**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
Liquidités non soumises à restriction	389 764	715 856
Liquidités soumises à restriction	505	507
Sous-total des liquidités	390 269	716 363
Placements au cours du marché non soumis à restriction	1 954 168	2 110 139
Placements détenus jusqu'à échéance	811 641	397 662
Placements soumis à restriction	429	451
Sous-total des placements	2 766 238	2 508 252
Total des liquidités et placements	3 156 507	3 224 615

La composition du portefeuille par entité au 31 décembre était la suivante:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
FIDA	2 496 741	2 591 048
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	65 771	57 796
Fonds fiduciaire PPTE	25 935	9 292
Programme conjoint-FBSA	18 995	5 791
Fonds supplémentaires	119 164	146 655
Fonds fiduciaire espagnol	388 622	383 012
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti (appendice J)	41 279	31 021
Total des liquidités et placements	3 156 507	3 224 615

i) Liquidités et placements soumis à restriction

Au 31 décembre 2011, les liquidités et placements détenus par le Fonds en monnaies non librement convertibles s'élevaient respectivement à 54 000 USD (57 000 USD en 2010) et à 430 000 USD (451 000 USD en 2010).

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, les montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, sont soumis à restriction.

En 2010, le FIDA a ouvert un compte bloqué dont le solde se montait à 451 440 USD en fin d'année au 31 décembre 2011 (450 588 USD en 2010).

ii) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2011, les liquidités et les placements évalués aux cours du marché, y compris les sommes à payer et à recevoir, se chiffraient à 3 114 799 000 USD (3 155 809 000 USD en 2010), à l'exception des avoirs soumis à restriction et en monnaies non convertibles. Ils se décomposaient comme suit:

	En milliers d'USD	
	2011	2010
Liquidités	389 764	715 856
Titres à revenu fixe	2 561 399	2 323 253
(Perte)/gain non réalisé	(503)	13 069
Dépôts à terme et autres effets bancaires	205 443	171 705
(Perte)/gain non réalisé sur contrats à terme	(3 955)	(226)
Options	2	-
Total des liquidités et placements	3 152 150	3 223 657
Sommes à recevoir sur cessions de titres	120 479	71 019
Somme à payer sur achats de titres	(157 830)	(138 867)
Total des placements	3 114 799	3 155 809

Les placements en titres à revenu fixe et les liquidités comprenaient, au 31 décembre 2011, 811 641 000 USD de titres détenus jusqu'à échéance (397 662 000 USD en 2010).

À la variation annuelle du portefeuille de placements détenus jusqu'à échéance contribue notamment une perte de valeur de l'équivalent de 3 423 000 USD, imputable à la dépréciation d'un titre. Après avoir recueilli les indications de dépréciation nécessaires, en fin d'exercice la direction du FIDA a placé un nouvel ordre d'achat de ce titre aux cours du marché et comptabilisé les pertes connexes dans le produit des liquidités et des placements (voir note 17).

iii) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

	En milliers d'USD	
	2011	2010
Euro	1 301 498	1 319 953
Yen japonais	244 308	392 977
Livre sterling	318 635	237 269
Dollar des États-Unis	1 250 358	1 205 610
Total liquidités et placements	3 114 799	3 155 809

iv) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

	En milliers d'USD	
	2011	2010
Moins de 1 an	955 009	1 087 772
1 à 5 ans	1 637 861	1 653 319
5 à 10 ans	278 509	205 454
Plus de 10 ans	243 420	209 264
Total liquidités et placements	3 114 799	3 155 809

Au 31 décembre 2011, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 47 mois (contre 41 mois en 2010).

a) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à divers risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de change, risque de garde et risque de liquidité. Dans l'hypothèse de la poursuite de ses activités, le Fonds encourt aussi un risque de perte de ressources qui est toutefois limité au portefeuille de placements.

i) Risque de marché

Conformément à sa politique de placement, le FIDA investit dans plusieurs catégories d'actifs à revenu fixe. Lorsqu'il y a lieu, la direction du FIDA prend les mesures tactiques qui s'imposent pour protéger l'ensemble du portefeuille de placements contre les évolutions défavorables du marché.

Les liquidités et les placements détenus jusqu'à leur échéance sont gérés en interne. Au 31 décembre 2011, les autres placements sont répartis entre huit mandats de gestion externe.

Le tableau 1 ci-après indique la part relative et le montant des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille, ainsi que les allocations préconisées par la politique de placement, aux 31 décembre 2011 et 2010. Les chiffres présentés concernent uniquement les comptes du FIDA.

Tableau 1
Répartition effective des placements par classe d'actifs et répartition préconisée par la politique de placement (FIDA seulement)
Aux 31 décembre 2011 et 2010

Classe d'actifs	Classe d'actifs		Politique de placement
	%	En millions d'USD	%
Liquidités à court terme	8,1	199,9	5,5
Titres conservés jusqu'à échéance	15,6	383,9	15,6
Obligations d'État	38,7	950,5	43,5
Placements diversifiés à taux fixe	16,9	413,9	15,4
Placements indexés sur l'inflation	20,7	507,3	20,0
Total	100,0	2 455,5	100,0

Classe d'actifs	Classe d'actifs		Politique de placement
	%	En millions d'USD	%
Liquidités à court terme	7,2	182,6	5,5
Titres conservés jusqu'à échéance	15,8	397,7	15,8
Obligations d'État	40,2	1 013,7	43,5
Placements diversifiés à taux fixe	17,6	444,2	15,2
Placements indexés sur l'inflation	19,2	484,6	20,0
Total	100,0	2 522,8	100,0

Chaque classe d'actifs est gérée selon des lignes directrices qui lui sont propres et qui imposent des restrictions sur le choix des instruments admissibles et les opérations susceptibles d'être effectuées par les gestionnaires en fonction des risques du marché. Ces restrictions prennent la forme suivante:

1. indices de référence prédéterminés et limitation de l'écart autorisé en termes d'erreurs de réplification maximales;
2. notes de crédit minimales (voir ci-après l'alinéa h) Risque de crédit).

Les indices de référence sélectionnés pour les différentes classes d'actifs sont indiqués dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2
Indices de référence par portefeuille

Classe d'actifs	Indice de référence
Liquidités à court terme	s.o.
Obligations d'État	Indice JP Morgan pour les obligations d'État multimarchés de 1 à 3 ans, ajusté en fonction des quatre monnaies entrant dans la composition du panier du DTS
Placements diversifiés à taux fixe	Indice composite Barclays pour les États-Unis (Aa+ au minimum) et indice global Barclays pour les États-Unis (Aa+ au minimum), à l'exclusion des ABS et CMBS.
Placements indexés sur l'inflation	Indice "Barclays Capital" pour les obligations d'État indexées sur l'inflation (1 à 10 ans)
Titres conservés jusqu'à échéance	Indice sectoriel étendu équilibré (calculé en interne sur une base trimestrielle)

Note: ABS – titres adossés à des actifs; CMBS – titres adossés à des crédits hypothécaires.

L'exposition au risque de marché est ajustée par restructuration des échéances en fonction de l'évolution des cours de titres.

En matière d'échéance, les limites sont les suivantes:

- Un an de plus que la référence pour les obligations d'État multimarché.
- Deux ans de plus que la référence pour les placements diversifiés à taux fixe.
- Deux ans de plus que la référence pour les obligations indexées sur l'inflation.

La durée moyenne des placements du FIDA aux 31 décembre 2011 et 2010 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3
Durée moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement)
Aux 31 décembre 2011 et 2010

Classe d'actifs	Classe d'actifs		Référence	
	2011	2010	2011	2010
Liquidités à court terme	-	-	-	-
Obligations d'État	1,8	1,7	2,0	1,8
Placements diversifiés à taux fixe	4,6	4,4	4,4	4,6
Placements indexés sur l'inflation	6,0	2,9	5,1	5,0
Titres conservés jusqu'à échéance	2,3	2,3	2,3	2,3
Durée moyenne totale	2,6	3,1	2,5	3,7

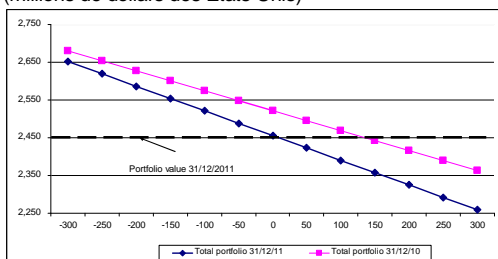
L'analyse de sensibilité du portefeuille de placements du FIDA présentée au tableau 4 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2011.

Tableau 4
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Variation de la courbe de rendement en points de base	2011		2010	
	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	196	2 652	159	2 681
-250	164	2 619	132	2 654
-200	131	2 586	106	2 628
-150	98	2 554	79	2 602
-100	65	2 521	53	2 575
-50	33	2 488	26	2 549
0	-	2 456	-	2 522
50	(33)	2 423	(26)	2 496
100	(65)	2 390	(53)	2 469
150	(98)	2 357	(79)	2 443
200	(131)	2 325	(106)	2 417
250	(164)	2 292	(132)	2 390
300	(196)	2 259	(159)	2 364

Le graphique 1 ci-dessous illustre la relation négative entre rendements et valeur des placements à revenu fixe.

Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)
(millions de dollars des États-Unis)



Au 31 décembre 2011, si le niveau général des taux d'intérêt dans le panier du DTS avait été supérieur/(inférieur) de 300 points de base (déplacement positif ou négatif symétrique de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure/(supérieure) de 196 millions d'USD du fait des pertes (gains) enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

Le tableau 5 ci-dessous indique l'écart de suivi (*tracking error*) maximal autorisé par les lignes directrices de la politique de placement. L'écart de suivi représente l'écart type annualisé de la performance relative du portefeuille par rapport à l'objectif de référence, et mesure les positions actives prises dans la gestion d'un portefeuille par rapport à l'objectif de référence.

Tableau 5
Écart de suivi maximal autorisé par classe d'actifs

Classe d'actifs	Écart de suivi: (pourcentage par an)
Obligations d'État	0,75-1,00
Placements diversifiés à revenu fixe	0,75-1,00
Placements indexés sur l'inflation	2,00

Au 31 décembre 2011, l'écart de suivi du portefeuille, sur la base des trois années précédentes, était de 0,38%.

ii) Risque de crédit

Les lignes directrices de la Politique de placement fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les classes d'actifs rentrant le portefeuille de placements du FIDA admissibles au titre de la Politique de placement du Fonds sont indiquées au tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6
Notes de crédit minimales exigées par la Politique de placement

Classe d'actifs	Titres	Dépôts à terme et CD ^a	Opérations au comptant et à terme ^b	Swaps de taux d'intérêt ^b
Liquidités à court terme	n.d.	A-1/P-1	n.d.	n.d.
Obligations d'État multimarchés ^c	Moody's Aa3 ou S&P AA-	A-1/P-1	A-1/P-1	n.d.
Obligations diversifiées à revenu fixe ^c	Moody's Aa3 ou S&P AA- ou Fitch AA (exception: MBS et ABS AAA/Aaa par deux des trois institutions)	A-1/P-1	A-1/P-1	AA-/Aa3
Obligations indexées sur l'inflation ^c	Moody's Aa3 ou S&P AA-	A-1/P-1	A-1/P-1	n.d.
Placements détenus jusqu'à échéance	Moody's Aa3 ou S&P AA- (exception: obligations de sociétés AAA/Aaa)	A-1/P-1	n.d.	n.d.

^a La note de crédit minimale (P-1 de Moody's ou A-1 de S&P) s'applique à l'établissement bancaire.

^b La note de crédit minimale s'applique à la contrepartie.

^c Seuls sont autorisés les contrats à terme et les options négociés sur des marchés organisés.

Note: ABS = titres adossés à des actifs MBS = titres adossés à des crédits hypothécaires

Au 31 décembre 2011, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimum admissible au titre de la Politique de placement (tableau 7).

Tableau 7
Note de crédit moyenne par classe d'actifs (FIDA seulement)

Classe d'actifs	Note de crédit ^a	
	2011	2010
Liquidités à court terme	P-1	P-1
Obligations d'État	Aaa	Aaa
Placements diversifiés à taux fixe	Aaa	Aa1
Placements indexés sur l'inflation	Aaa	Aaa
Titres conservés jusqu'à échéance	Aa1	Aaa

^a La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2011 et 2010; pour les placements détenus jusqu'à échéance, la note moyenne est calculée sur la base du coût amorti. Conformément à la Politique de placement en vigueur du FIDA, les notes de crédit utilisées sont basées sur les meilleures notations attribuées par Standard & Poor's (S&P) ou par Moody's. Concernant le portefeuille d'obligations diversifiées à revenu fixe, les notes de crédit de l'agence Fitch sont également applicables.

iii) Placements en titres détenus jusqu'à échéance

	Equivalent en milliers d'USD			
	USD	Euro	Livre sterling	Total
Obligations de sociétés	51 382	85 343	7 939	144 664
Organismes gouvernementaux	71 680	45 885	8 163	125 728
Obligations d'État	10 156	33 618	-	43 774
Garantie de l'État	-	20 366	-	20 366
Obligations d'entités supranationales	31 173	18 184	-	49 357
Total 2011	164 391	203 396	16 102	383 889
Total 2010	205 835	175 749	16 078	397 662

Au 31 décembre 2011, la juste valeur des placements détenus jusqu'à échéance se montait à 390 952 000 USD (407 098 000 USD en 2010).

Au 31 décembre, la composition par échéance des titres détenus jusqu'à échéance était la suivante:

Echéance	En milliers d'USD	
	2011	2010
Moins de 1 an	75 833	72 555
1-2 ans	72 642	76 362
2-3 ans	76 142	74 560
3-4 ans	80 891	81 285
4-5 ans	68 153	82 110
5-6 ans	10 228	10 790
Total	383 889	397 662

Tous les titres à moins d'un an ont une échéance de plus de trois mois à compter de la date d'acquisition.

iv) Risque de change

Le portefeuille de placements est utilisé de manière à minimiser globalement les risques de change encourus par le FIDA. La majeure partie des engagements du FIDA se composent de prêts et de dons non décaissés libellés en DTS. Dans la mesure du possible, le Fonds s'efforce donc de faire en sorte que ses actifs soient libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. Les montants affectés à la Réserve générale et les engagements au titre des dons libellés en dollars des États-Unis ont aussi pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

L'alignement de l'actif sur le panier du DTS fait l'objet d'un contrôle généralement effectué sur une base trimestrielle.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, la direction entame une procédure de réalignement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière à ce que l'ensemble de l'actif reflète à nouveau les pondérations du DTS.

Le tableau 8 ci-dessous indique le degré d'alignement de l'ensemble de l'actif du FIDA sur le panier du DTS au 31 décembre 2011.

Tableau 8

Alignement de l'actif sur le panier du DTS (FIDA seulement)

Au 31 décembre 2011

Monnaie	Part de l'actif net (%)	Pondération du DTS	Écart
Dollar des États-Unis	41,3	42,9	(1,6)
Euro	35,4	35,7	(0,3)
Yen japonais	11,0	10,3	0,7
Livre sterling	12,3	11,1	1,2
Total	100,0	100,0	0,0

Au 31 décembre 2011, si le dollar des États-Unis s'était déprécié (apprécié) de 10% par rapport aux trois autres monnaies composant le panier du DTS, la composition de l'actif aligné sur le panier du DTS aurait été celle indiquée au tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9

Sensibilité de l'actif aligné sur le panier du DTS (FIDA seulement)

Au 31 décembre 2011

Monnaie	Écart par rapport aux pondérations du DTS	
	USD -10% (%)	USD +10% (%)
Dollar des États-Unis	-0,9	4,0
Euro	1,9	-1,2
Yen japonais	-0,3	-1,2
Livre sterling	-0,7	-1,6
Total	-	-

Afin d'améliorer ses rendements, le Fonds peut investir dans des titres libellés dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer, en les couvrant, des opérations à terme sur devises afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses actifs et ses engagements libellés en DTS et en dollars des États-Unis.

v) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux dépenses administratives lorsqu'il y a lieu. Pour assurer au FIDA la souplesse de financement dont il a besoin, les services de la trésorerie estiment le montant des fonds disponibles à partir de toutes les sources utiles à cet égard et surveillent la situation des liquidités selon divers échéanciers. Le FIDA a élaboré une politique en matière de liquidités, adoptée par le Conseil d'administration en décembre 2006, visant à mettre en place de nouveaux dispositifs de sauvegarde dans ce domaine. Cette politique prévoit le maintien d'un niveau minimum d'actifs très liquides dans le portefeuille de placements du FIDA, à hauteur de 60% du total des décaissements bruts annuels, niveau qui peut être majoré en cas de crise durant la période de la huitième reconstitution (2010-2012). À l'heure actuelle, la part des actifs très liquides détenus par le Fonds couvre largement le minimum de liquidités requis.

vi) Risque de ressources

La politique générale du FIDA en matière de ressources est soumise périodiquement à l'examen de la direction et fait également l'objet d'une évaluation de la part des principales parties prenantes une fois au moins lors de chaque cycle de reconstitution. Le FIDA surveille de près et à intervalles réguliers la position de ses ressources, afin de garantir la poursuite de ses activités. En conséquence, il ajuste le montant de ses nouveaux engagements de prêts et de dons au cours de chaque exercice en fonction des ressources disponibles. La prévision des ressources à long terme est effectuée à l'aide du modèle financier du FIDA.

NOTE 5

BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	304 185	428 451
contribution du FBSA	0	16 774
Total	304 185	445 225
Ajustement sur la base de la juste valeur	(8 575)	(6 451)
Billets à ordre à encaisser, sur la base de la juste valeur	295 610	438 774
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	194 127	335 630
Contribution du FBSA	9 352	18 449
Contributions supplémentaires	173 137	117 404
Fonds fiduciaire espagnol	11 684	19 452
Total	388 300	490 935
Ajustement sur la base de la juste valeur	(6 463)	(12 426)
Contributions à recevoir, sur la base de la juste valeur	381 837	478 509

a) Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions des ressources

Ces contributions ont été intégralement acquittées, sous réserve de ce qui est indiqué dans la note 6 et dans le tableau ci-dessous:

Contributions non versées/encaissées

Au 31 décembre 2011

<i>Donateur</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>Reconstitution</i>	<i>Montant</i>
États-Unis ^a	Sixième	459
Brésil ^a	Septième	2 797
France ^a	Septième	10 395
États-Unis ^a	Septième	15 429

^a Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissements particulier.

b) Huitième reconstitution

Des précisions sur les contributions et paiements effectués pour la huitième reconstitution sont données à l'appendice G. La huitième reconstitution est entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2009.

c) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données à l'appendice G.

d) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement encaissée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

NOTE 6

PROVISIONS

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
Solde en début d'exercice	168 448	168 448
Variation totale	100	0
Solde en fin d'exercice	168 548	168 448
Analyses comme suit:		
Billets à ordre des contribuants a)	80 861	80 861
Sommes à recevoir des contribuants b)	87 687	87 587
Total	168 548	168 448

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2011, les contributions à toutes les reconstitutions jusque et y compris la septième, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées en totalité, et à 65% pour la huitième reconstitution. (31 décembre 2010 – 35% pour la huitième reconstitution).

Aux 31 décembre 2011 et 2010, toutes les contributions au PSA (première et seconde phase) avaient été tirées en totalité.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
FIDA		
Contributions initiales		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
Iraq	13 717	13 717
	43 075	43 075
Première reconstitution		
Iraq	31 099	31 099
	31 099	31 099
Troisième reconstitution		
République populaire démocratique de Corée	600	600
Lybie	6 087	6 087
	6 687	6 687
Total FIDA	80 861	80 861
Total général	80 861	80 861

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-dessous:

	En milliers d'USD	
	2011	2010
Contributions initiales		
Comores	10	10
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 177	83 177
Deuxième reconstitution		
Iraq	2 000	2 000
	2 000	2 000
Troisième reconstitution		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	10	10
	2 410	2 410
Septième reconstitution		
Bolivie (État plurinational de)	100	0
	100	0
Total	87 687	87 587

NOTE 7**AUTRES SOMMES À RECEVOIR**

	En milliers d'USD	
	2011	2010
Sommes à recevoir provenant de cessions de titres	120 479	71 019
Autres montants à recevoir	21 457	32 077
Total	141 936	103 096

Les sommes ci-dessus devraient être reçues dans un an au plus tard à compter de la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

NOTE 8**IMMOBILISATIONS**

	En milliers d'USD			
	1 ^{er} janvier 2011	Augmentation (baisse)	Réévaluation	31 décembre 2011
Coût				
Informatique - matériel	1 792	48		1 840
Informatique - logiciels	2 024	751 ^a		2 775
Mobilier et installations	401		(16) ^b	384
Aménagements des locaux loués	267	414		681
Coût total	4 484	1 212	(16)	5 681
Dépréciation				
Informatique - matériel	(665)	(347)		(1 012)
Informatique - logiciels	(149)	(343)		(492)
Mobilier et installations	(195)	(78)	10 ^b	(263)
Aménagements des locaux loués	(17)	(142)		(159)
Total				
dépréciation	(1 026)	(910)	10	(1 926)
Immobilisations nettes	3 458	296	(6)	3 755

^aCette variation tient à la valeur nette du coût des achats de logiciel effectués en cours d'exercice, pour un total de 2 239 000 USD, et au transfert de 1 487 000 USD relatifs aux frais de recherche au titre du SPD. Ces coûts ont été transférés à l'état du résultat global dans la mesure où ils ne sont plus liés au projet en cours suite à une modification des arrangements contractuels.

^bRésultat dû à des variations de change sur une immobilisation détenue dans une unité libellée en euros.

NOTE 9**PRÊTS****a) Provision cumulée pour dépréciation**

La provision cumulée pour dépréciation des prêts se décompose comme suit:

	En milliers d'USD	
	2011	2010
Solde en début d'exercice	95 494	98 424
Augmentation/(diminution) nette de la provision	(12 060)	(2 187)
Réévaluation	(374)	(743)
Solde en fin d'exercice en valeur nominale	83 060	95 494
Ajustement sur la base de la juste valeur	(59 694)	(71 395)
Total	23 366	24 099

Tous les prêts couverts par la provision cumulée sont compromis à 100%.

b) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts en situation de non-comptabilisation avaient été comptabilisés, le produit des prêts indiqué sur l'état du résultat global pour l'exercice 2011 aurait été supérieur de 1 566 000 USD (1 879 000 USD en 2010). Les États membres concernés sont indiqués ci-après:

i) Emprunteurs en situation de non-comptabilisation – FIDA

Au 31 décembre 2011

	En milliers d'USD		
	Principal non amorti	Principal en arriéré	Produit non comptabilisé en 2011
Cuba	12 880	12 880	526
République populaire démocratique de Corée	37 004	2 704	206
Somalie	26 619	15 658	271
Zimbabwe	25 500	14 890	563
Total	102 871	46 073	1 566

On trouvera à l'appendice H un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

c) *Ventilation de l'encours des prêts*

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
FIDA - Prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)		
2011 – 10 604 801 USD		
2010 – 10 071 087 USD		
Prêts en vigueur	9 946 325	9 454 621
À déduire: Solde non décaissé des prêts en vigueur	(2 441 662)	(2 387 715)
Remboursements	(1 964 009)	(1 805 732)
Intérêts/principal à recevoir	19 399	18 416
Encours des prêts en valeur nominale	5 560 053	5 279 590
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 168 676)	(1 168 031)
Encours des prêts en juste valeur	4 391 377	4 111 559
PSA - Prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur totale des prêts en DTS (appendice H)		
2011 – 342 715 USD		
2010 – 344 450 USD		
Prêts en vigueur	342 715	344 450
A déduire: Solde non décaissé des prêts en vigueur	0	0
Remboursements	(98 487)	(88 549)
Intérêts/principal à recevoir	510	562
Encours des prêts en valeur nominale	244 738	256 463
Ajustement sur la base de la juste valeur	(103 443)	(110 664)
Encours des prêts en juste valeur	141 295	145 799
Total des prêts approuvés moins annulations moins remboursements en totalité et ajustement pour variation en USD de la valeur des prêts en DTS		
2011 – 10 875 828 USD		
2010 – 10 415 536 USD		
Prêts en vigueur	10 289 040	9 799 071
Solde non décaissé des prêts en vigueur	(2 441 662)	(2 387 715)
Remboursements	(2 062 496)	(1 894 281)
Intérêts/principal à recevoir	19 909	18 978
Encours des prêts en valeur nominale	5 804 791	5 536 053
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 272 119)	(1 278 695)
Encours des prêts en juste valeur	4 532 672	4 257 358

d) *Risque de crédit*

En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, le Fonds part du principe que chacun de ses prêts est assorti d'une garantie souveraine et sera donc un jour remboursé. Le risque de non-recouvrement est couvert à la fois par la provision cumulée pour dépréciation des prêts et par la provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE. Les prêts ayant accumulé des arriérés de plus de 180 jours sont placés en situation de non-comptabilisation.

e) *Risque de marché*

Le risque de taux d'intérêt encouru par le FIDA sur son portefeuille de prêts est jugé minime étant donné que celui-ci se compose pour 92,8% (92,7% au 31 décembre 2010) de prêts consentis à des conditions particulièrement favorables, c'est-à-dire non susceptibles de varier sur une base annuelle. On trouvera une ventilation du portefeuille selon les conditions de prêt à l'appendice H, sections 4 et 9.

f) *Estimation de la juste valeur*

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de la juste valeur ne

sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change entre le DTS et le dollar des États-Unis est étroitement surveillée.

NOTE 10

INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs du FIDA se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

2011	<i>En milliers d'USD</i>		
	<i>Prêts et créances</i>	<i>Actifs à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	<i>Placements détenus jusqu'à échéance</i>
Encours net des prêts		4 455 537	
Autres créances	141 936		
Placements détenus jusqu'à échéance			811 641
Autres actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats		2 467 253	
Liquidités et équivalents		390 269	
Total	141 936	7 313 059	811 641

2010	<i>En milliers d'USD</i>		
	<i>Prêts et créances</i>	<i>Actifs à la juste valeur avec variation au compte de résultats</i>	<i>Placements détenus jusqu'à échéance</i>
Encours net des prêts		4 152 322	
Autres créances	103 096		
Placements détenus jusqu'à échéance			397 662
Autres actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats		2 862 884	
Liquidités et équivalents		716 363	
Total	103 096	7 731 569	397 662

NOTE 11

INITIATIVE POUR LA RÉDUCTION DE LA DETTE DES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTE)

a) *Impact de l'Initiative PPTE*

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 124 670 000 USD au cours de la période 1998-2010. On trouvera à l'appendice D1 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice I contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des

pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Il est prévu que le FIDA reçoive du Conseil d'administration entre 2012 et 2013 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Au moment où les états financiers consolidés de l'exercice 2011 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 148 520 139 USD (149 726 852 USD en 2010, pour les Comores, l'Érythrée, la Somalie et le Soudan).

Le produit brut des placements du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE s'est élevé à 21 737 USD (17 418 USD en 2010).

Le coût total cumulé des allègements de dette se décompose comme suit:

	En milliers d'USD		
	2011	Variation	2010
Contributions du FIDA 1998-2010	124 670	0	124 670
Total des contributions de sources extérieures (appendice D1)	266 198	72 457	193 741
Produit net cumulé des placements	7 971	22	7 949
Différence entre les allègements de dette approuvés et les ressources disponibles	104 067	(38 930)	142 997
Écarts de change nets cumulés	40 835	(514)	41 349
Total (appendice I)	543 741	33 035	510 706

b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	En milliers d'USD	
	2011	2010
Solde en début d'exercice	124 357	147 174
Nouveaux montants approuvés	0	2 519
Variation de la provision	(47 805)	(23 748)
Variations de change	514	(1 588)
Solde en fin d'exercice	77 066	124 357
Ajustement sur la base de la juste valeur	(23 298)	(43 420)
Équivalent sur la base de la juste valeur	53 768	80 937

NOTE 12

MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE

	En milliers d'USD	
	2011	2010
Somme à payer sur achats de titres et dépréciation	161 253	138 867
Engagements au titre de l'AMACS	51 840	56 172
Autres sommes à payer et engagements exigibles	67 898	73 556
Total	280 991	268 595

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 76 862 000 USD (79 784 000 USD en 2010) devrait être payée dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

NOTE 13

RECETTES REPORTÉES

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	En milliers d'USD	
	2011	2010
Recettes reportées	212 890	182 403
Ajustement sur la base de la juste valeur	(4 433)	(5 060)
Équivalent sur la base de la juste valeur	208 457	177 343

NOTE 14

DONS NON DÉCAISSÉS

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	En milliers d'USD	
	2011	2010
FIDA	95 698	80 390
Fonds supplémentaires	211 744	174 536
FBSA	14 695	17 995
Solde en fin d'exercice	322 137	272 921
Ajustement sur la base de la juste valeur	(7 121)	(9 192)
Dons non décaissés	315 016	263 729

NOTE 15

EMPRUNT AU TITRE DU FONDS FIDUCIAIRE ESPAGNOL

Le prêt consenti par l'Espagne pour la création du Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire s'élève à environ 383,0 millions d'USD (285,5 millions d'EUR). Il est remboursable sur 45 ans avec un différé d'amortissement de cinq ans. Le solde de 376,3 millions d'USD, au 31 décembre 2011, représente le total des fonds versés à cette date par le Gouvernement espagnol, majoré des intérêts courus.

NOTE 16

GAINS/PERTES DE CHANGE NETS

Les taux de conversion du DTS en dollar des États-Unis appliqués au 31 décembre des trois dernières années étaient les suivants:

Année	USD
2011	1,53882
2010	1,55027
2009	1,56372

Les effets des variations de change sont détaillés ci après:

	En milliers d'USD	
	2011	2010
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	945 677	989 019
Variations de change pour l'année:		
Encaisse et placements	(25 924)	(5 069)
Montants nets à recevoir/à payer	(2 305)	(2 773)
Encours des prêts et des dons	(40 474)	(31 236)
Billets à ordre et montants à recevoir des membres	3 794	2 658
Contributions des États membres	(4 241)	(6 922)
Total des variations sur l'année	(69 150)	(43 342)
Solde de clôture au 31 décembre	876 527	945 677

Les variations de change présentées ci-dessus ne comprennent pas les gains ou pertes liés directement aux opérations, qui figurent au poste Total des variations de change.

NOTE 17

PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS

a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à des gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux lignes directrices du Fonds. Au 31 décembre 2011, les fonds sous mandat de gestion externe se chiffraient à 1 818 010 000 USD (1 888 430 000 USD en 2010), ce qui représente 74% du total des liquidités et placements du Fonds (75% en 2010).

b) Instruments dérivés

Les lignes directrices du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants, principalement pour assurer l'alignement sur le panier du DTS.

i) Contrats à terme

Les contrats à terme en cours en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	31 décembre	
	2011	2010
Nombre de contrats en cours:		
achat	1 303	638
vente	(163)	(184)
Gains nets latents à la valeur de marché (en milliers d'USD)	1 730	172
Échéances (en jours)	39 à 716	67 à 444

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2011 portaient sur des dépôts à terme et des devises.

ii) Options

Le FIDA limite les opérations dans ce domaine aux options négociées sur des marchés organisés. Il n'émet pas de contrats d'option. Les options en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	31 décembre	
	2011	2010
Nombre de contrats en cours:		
Achat	52	0
Vente	0	0
Valeur de marché (en milliers d'USD)	2	s.o.
Gains/(pertes) nets latents à la valeur de marché (en milliers d'USD)	(27)	s.o.
Échéances (en jours)	27	s.o.

iii) Contrats à terme couverts

Au 31 décembre 2011, les contrats à terme affichaient une perte de 500 000 USD (gain de 13 069 000 USD en 2010). Leurs échéances s'échelonnaient entre 4 et 72 jours (entre 4 et 80 jours au 31 décembre 2010).

Les contrats à terme en cours au 31 décembre 2011 portaient sur des devises.

c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 110 838 000 USD (85 448 000 USD en 2010). Ce chiffre tient compte des frais directs imputables sur le produit des placements, soit 3 715 000 USD (4 355 000 USD en 2010), qui sont inclus dans les charges.

	En milliers d'USD		
	Placements au cours du marché	2011	
		Placements détenus jusqu'à échéance	Total
Intérêts sur titres à revenu fixe	52 522	28 547	81 069
Revenu net sur les contrats à terme et swaps	4 173		4 173
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	11 897	329	12 226
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	15 825	(3 423)	12 402
Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles	968		968
Total	85 385	25 453	110 838

	<i>En milliers d'USD</i>		
	2010		Total
	Placements au cours du marché	Placements détenus jusqu'à échéance	
Intérêts sur titres à revenu fixe	55 523	16 497	72 020
Revenu net sur les contrats à terme/options et swaps	(2 932)	-	(2 932)
Moins-value/ (plus-value) sur titres à revenu fixe	29 502	(740) ^a	28 762
Plus-value/ (moins-value) latente sur titres à revenu fixe	(13 882)	-	(13 882)
Revenu net sur les avoirs détenus en garantie de prêts de titres	869	-	869
Produit des prêts de titres	184	36	220
Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles	391	-	391
Total	69 655	15 793	85 448

^a Amortissement des titres détenus jusqu'à échéance.

Dans le cas des placements détenus jusqu'à échéance, les plus-values/(moins-values) effectives correspondent à l'amortissement et aux dépréciations. Les moins-values latentes correspondent à la dépréciation d'un titre.

Ces chiffres comprennent le produit des entités consolidées, à savoir:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
FIDA	97 979	84 271
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	767	393
Fonds fiduciaire PPTE	22	17
PC-FBSA	130	233
Fonds fiduciaire espagnol	11 983	-
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	275	-
Autres fonds supplémentaires	804	1 034
A déduire recettes reportées/reclassées	(1 122)	(500)
Total	110 838	85 448

Le taux de rendement annuel des liquidités et des placements consolidés en 2011 s'est établi à 3,45% net de charges (2,7% net de charges en 2010). Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA en 2011 s'est établi à 3,82% net de charges (3,26% net de charges en 2010).

NOTE 18

RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le Gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

<i>Montants consolidés</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
Remboursement du Gouvernement hôte	9 305	8 799
Recettes provenant d'autres sources	4 230	1 236
Total	13 535	10 035

<i>FIDA seulement</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
Commissions de service	5 107	5 166
Remboursement du Gouvernement hôte	9 305	8 799
Recettes provenant d'autres sources	871	447
Total	15 283	14 412

NOTE 19

RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
FIDA	1 216	24
Fonds supplémentaires	127 067	133 451
PC-FBSA	5 258	9 398
Total	133 541	142 873

À partir de 2007, les contributions au titre de l'Initiative PPTE tiennent compte des charges correspondantes.

NOTE 20

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice K. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
FIDA	168 405	151 445
Autres entités	11 390	10 647
Total	179 795	162 092

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

NOTE 21

EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

a) *Agents du FIDA*

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de prestations offerts par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS) géré par la FAO.

En 2011, les effectifs à plein temps du FIDA et des autres entités consolidées admis à bénéficier du régime de pensions du FIDA, classés par principale source budgétaire, se décomposaient comme suit:

	Cadres	Services généraux	Total
Budget administratif du FIDA	237	193	430
Autres sources FIDA	23	15	38
PC- FBSA	2	1	3
Cadres associés / gestionnaires de programmes spéciaux ^a	22		22
Fonds programmatiques	4	1	5
Total 2011	288	210	498
Total 2010^a	253	218	471

^a Recalculé pour tenir compte de l'effectif en équivalents temps plein admis à bénéficier d'une pension.

b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

c) Pensions

La dernière évaluation actuarielle de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, établie au 31 décembre 2009, a fait apparaître un déficit actuariel s'élevant à 0,38% de la rémunération soumise à retenue pour pension. Malgré cela, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants. En conséquence, l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26 selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2011 s'est élevé à 10 005 958 USD (9 898 000 USD en 2010).

d) Plan d'assurance maladie après cessation de service

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2011, à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service, sur la base des hypothèses suivantes: taux d'actualisation: 5,3%; rendement des placements: 4,0%; augmentations de salaires prévues: 3,0%; augmentation des frais médicaux: 5,0%; inflation: 2,5%; et taux de change: 1 EUR = 1,292 USD. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2011 était de l'ordre de 51 840 000. Les états financiers des exercices 2011 et 2010 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

	En milliers d'USD	
	2011	2010
Passif (correspondant à des prestations antérieures)		
Provision totale au 1 ^{er} janvier	(56 172)	(60 919)
Charges d'intérêts	(2 985)	(2 762)
Coût actuel des prestations	(2 190)	(3 091)
Reclassification/coût actuel des prestations pour les entités autres que le FIDA	1 552	0
Gain actuariel /(perte)	7 955	10 600
Provision au 31 décembre	(51 840)	(56 172)
Actifs du plan		
Total des actifs au 1 ^{er} janvier	66 822	60 014
Intérêts sur soldes	767	392
Contributions	0	9 027
Variations de change	(1 819)	(2 611)
Total des actifs au 31 décembre	65 770	66 822

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis dans des dépôts à vue et à terme, conformément à la politique de placement du FIDA.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2011, ce coût, inclus dans les salaires et prestations du personnel, s'est élevé à 4 262 000 USD (5 853 000 USD en 2010).

Compte tenu des résultats de l'exercice 2011 et de la récente évaluation actuarielle, le montant des actifs du fonds fiduciaire est suffisant pour couvrir le niveau actuel des engagements.

e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des services au titre de l'AMACS au 31 décembre 2011.

Incidence sur	Engagements	Coût des services
Hausse des frais médicaux:		
6,0% au lieu de 5,0%	13,1	0,8
4,0% au lieu de 5,0%	(10,5)	(0,7)

NOTE 22

DONS

Les dons se décomposent comme suit:

	En milliers d'USD	
	2011	2010
Dons du FIDA	59 017	43 337
PC- FBSA	4 460	8 649
Fonds supplémentaires	115 349	120 597
Total	178 826	172 583

NOTE 23**PROJETS CSD**

Le montant global des engagements relatifs aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous. Pour plus de détails, voir l'appendice H2.

<i>FIDA seulement</i>	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
Projets CSD	76 331	39 378
Total	76 331	39 378

À la fin de décembre 2011, les financements non décaissés au titre des projets CSD s'élevaient à 467,6 millions d'USD (439,7 millions d'USD en 2010). À cette date, les financements approuvés mais encore non décaissés s'élevaient à 165,9 millions d'USD (130,9 millions d'USD en 2010), soit un montant global de 633,5 millions d'USD (570,6 millions d'USD en 2010).

NOTE 24**FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)**

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
Frais de gestion des placements	3 369	3 682
Autres charges	346	678
Impôt récupérable (payé)/reçu	0	(5)
Total	3 715	4 355

NOTE 25**AJUSTEMENT SUR LA BASE DE LA JUSTE VALEUR**

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
Encours des prêts	(2 794)	50 181
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	(11 173)	950
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	(19 683)	(13 292)
Encours net des prêts	(33 650)	37 839
Billets à ordre à encaisser	2 124	2 197
Contributions à recevoir	(5 944)	5 943
Contributions	3 212	(7 707)
Dons non décaissés	(2 035)	(9 566)
Recettes reportées	627	(432)
Total	(35 666)	28 274

NOTE 26**REVENU AU TITRE DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE**

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts, et donnant lieu à une réduction des provisions.

NOTE 27**INFORMATIONS AFFÉRENTES AUX ENTITÉS HÉBERGÉES**

Parmi les dons figure le financement annuel de deux entités hébergées par le FIDA, la Coalition internationale pour l'accès à la terre et le Mécanisme mondial, comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
Coalition internationale	1 000	-
Mécanisme mondial	-	-
Équipe spéciale de haut niveau	400	-
Total	1 400	-

Au 31 décembre, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
Coalition internationale	393	531
Mécanisme mondial	(1 399)	536
Équipe spéciale de haut niveau	33	98
Total	973	1 165

NOTE 28**ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF CONDITIONNELS****a) Éléments de passif conditionnels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le Fonds monétaire international en faveur de neuf pays. Voir la note 11 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice I.

Comme indiqué à la note 23, le FIDA a un passif conditionnel de 633,5 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé. Les décaissements auront lieu dès que seront remplies les conditions nécessaires à cet effet.

NOTE 29**DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers consolidés pourront être publiés après recommandation par le Comité d'audit à sa réunion de mars 2012 et approbation par le Conseil d'administration à sa session d'avril 2012. Les états financiers consolidés de l'exercice 2011 seront soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs à sa session de février 2013. Les états financiers consolidés de l'exercice 2010 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa trente-cinquième session, en février 2012.

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2011¹
(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>États membres</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Algérie			91		91
Angola			7		7
Australie ²	2 721		84		2 805
Autriche	755				755
Bangladesh			52		52
Belgique ³	10 214	1 873	590		12 677
Belgique pour le Programme conjoint FBSA			181 230		181 230
Canada	1 745		3 355		5 100
Chine			365		365
Colombie			25		25
Danemark	13 474	3 730	3 946		21 150
Finlande	2 744	3 839	12 702		19 285
France	1 032	1 137	3 741		5 910
Allemagne	46	6 032	5 727		11 805
Ghana			91		91
Grèce			91		91
Inde			1 000		1 000
Indonésie			50		50
Irlande	6 723		789		7 512
Italie	29 492	5 529	24 343		59 364
Japon	1 876	2 026	3 972		7 874
Jordanie ⁴			165		165
Koweït			130		130
Luxembourg	1 662		823		2 485
Malaisie			28		28
Mauritanie ⁵			100		100
Maroc			50		50
Pays-Bas	84 766	4 919	11 235		100 920
Nigéria			50		50
Norvège	22 540	2 237	6 047		30 824
Pakistan			25		25
Paraguay			15		15
Portugal	142		738		880
Qatar			130		130
République de Corée		3 728			3 728
Arabie saoudite			130		130
Sénégal ⁶			135		135
Sierra Leone ⁷			100		100
Afrique du Sud			10		10
Espagne	11 668		6 367		18 035
Suriname	2 019				2 019
Suède	9 209	2 766	15 909		27 884
Suisse	8 384	343	11 454		20 181
Turquie			47		47
Royaume-Uni	19 261		16 726		35 987
États-Unis		322	86		408
Total États membres	230 473	38 481	312 751		581 705

¹ Les contributions dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

² L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

³ La contribution de la Belgique comprend une somme de 942 000 USD versée par le Programme conjoint – Fonds belge pour la sécurité alimentaire (PC-FBSA).

⁴ Dont 150 000 USD au titre du Fonds spécial pour les changements climatiques.

⁵ Dont 100 000 USD au titre du Fonds pour les pays les moins avancés.

⁶ Dont 120 000 USD au titre du Fonds pour les pays les moins avancés.

⁷ Dont 100 000 USD au titre du Fonds pour les pays les moins avancés.

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2011¹
(suite)
(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>États non membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Banque africaine de développement	2 800		1 096		3 896
Agence française de développement			173		173
Banque arabe	1 106		25		1 131
Fonds arabe de développement économique et social	2 983				2 983
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	299				299
Fondation Bill et Melinda Gates			1 015		1 015
Programme Cassava			71		71
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS) Secrétariat, Genève			904		904
Congressional Hunger Center			183		183
Coopernic			3 894		3 894
Commission européenne	814		310 558		311 372
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	14		83		97
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	70 000		3 430		73 430
Fonds pour les pays les moins avancés			32		32
Liechtenstein			5		5
Fédération nationale des coopératives agricoles	35				35
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	2 976				2 976
Organisation des pays exportateurs de pétrole	652				652
Autres	251		1 050		1 301
Excédent des commissions de service	50		96		146
Fonds spécial pour les changements climatiques ²			156		156
Mécanisme d'assistance technique			13 158		13 158
Fonds d'équipement des Nations Unies	464		97		561
Programme des Nations Unies pour le développement	467		33		500
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	82		145		227
Banque mondiale	1 580		543	82 530	84 653
Total États non membres et autres sources	84 573		336 747	82 530	503 850
Total 2011	315 046	38 481	649 498	82 530	1 085 555
Total 2010	255 163	36 190	582 543	72 066	945 962

¹ Les contributions dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

² Dont 125 000 USD pour la Mongolie.

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions complémentaires cumulées et des autres contributions de 1978 à 2011 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant</i>
Canada	1 511
Allemagne	458
Inde	1 000
Arabie saoudite	30 000
Suède	13 827
Royaume-Uni	12 002
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du PC-FBSA dans le cadre des reconstitutions	80 002
<i>Contributions afférentes à la reconstitution du Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE</i>	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	14 024
	19 679
Contributions complémentaires totales 2011	158 479
Contributions complémentaires totales 2010	155 072

État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant</i>
<i>Contributions afférentes aux reconstitutions (voir tableau précédent)</i>	<i>19 679</i>
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Allemagne	6 989
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale	194 674
Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2011	266 198
Total contributions au Fonds fiduciaire PPTE du FIDA en 2010	193 741

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions complémentaires et supplémentaires reçues en 2011

Contributions reçues pour le cofinancement de projets en 2011

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Danemark	DKK	14 486	2 649
Pays-Bas	USD		2 086
Pays-Bas	EUR	600	856
Total			5 591

Contributions reçues pour le programme de cadres associés en 2011

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Belgique	EUR	16	21
Danemark	USD		303
Finlande	USD		374
Allemagne	USD		427
Italie	USD		235
Pays-Bas	USD		291
Norvège	USD		453
République de Corée	USD		154
Suède	USD		158
Total			2 416

Contributions versées sous forme de fonds supplémentaires en 2011

	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Secrétariat CCS	USD		91
Coopernic	EUR	700	1 015
Commission européenne	EUR	33 095	43 562
Italie	USD		528
Fonds pour les pays les moins avancés	USD		6 759
Pays-Bas	USD		75
Autres institutions financières internationales et organismes des Nations Unies	USD		1 737
Fonds spécial pour les changements climatiques	USD		3 980
Suisse	CHF	920	1 013
Mécanisme d'assistance technique	EUR	72	94
Banque mondiale (Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire)	USD		25 000
Total			83 854

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés (en milliers de dollars des États-Unis)

Cofinancement de projets – montants non décaissés

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	<i>2011</i>	<i>2010</i>
États membres		
Belgique	64	1 502
Canada	89	89
Danemark	2 833	1 313
Finlande	10	25
Irlande	560	560
Italie	5 132	6 093
Japon	164	164
Luxembourg	279	86
Pays-Bas	3 408	3 775
Norvège	1 868	2 292
Espagne	6 201	2 739
Royaume-Uni	876	1 504
Total États membres	21 484	20 142
États non membres		
Banque arabe	1 106	1 097
Fonds fiduciaire du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	15 395	
Organisation des pays exportateurs de pétrole	89	89
Autres	26	251
Fonds d'équipement des Nations Unies	105	228
Programme des Nations Unies pour le développement	23	114
Banque mondiale	199	268
Total États non membres	16 943	2 047
Total	38 427	22 189

Programme de cadres associés – montants non décaissés

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>		<i>Nombre cumulé de cadres associés</i>	
	<i>2011</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Belgique	493	870	4	4
Danemark	211	86	22	21
Finlande	208	475	15	15
France	2	113	5	5
Allemagne	329	497	33	32
Italie	111	52	23	22
Japon	-	47	11	11
Pays-Bas	64	-	31	29
Norvège	252	126	11	9
République de Corée	(9)	131	10	9
Suède	148	122	15	15
Suisse	-	-	3	3
États-Unis	-	-	3	3
Total	1 809	2 519	186	178

Au total 23 cadres associés ont travaillé au FIDA en 2011 (20 en 2010). Ils ont été financés par la Belgique (3), le Danemark (2), la Finlande (5), l'Allemagne (4), l'Italie (2), la République de Corée (2), les Pays-Bas (2), la Norvège (2) et la Suède (1).

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés (suite)
(en milliers de dollars des États-Unis)

Contributions complémentaires et supplémentaires – autres montants non décaissés

	<i>Solde non décaissé au 31 décembre</i>	
	2011	2010
États membres		
Belgique	19	19
Cameroun		35
Canada	367	502
Chine	156	175
Danemark	130	130
Finlande	648	1 045
France		
Allemagne	458	518
Inde	1 000	1 000
Irlande	52	47
Italie	3 148	4 242
Japon	4	4
Jordanie	12	89
Luxembourg	497	805
Malaisie	13	13
Mauritanie	11	36
Pays-Bas	96	87
Norvège	383	672
Pakistan		100
Portugal	24	24
Qatar		65
Sénégal	26	110
Sierra Leone	12	11
Espagne	4 336	11 068
Suède	7 780	9 030
Suisse	2 805	2 736
Royaume-Uni	4 331	4 487
États-Unis	1	1
Total États membres	26 309	37 051
États non membres		
Banque africaine de développement	302	115
Agence française de développement		155
Fondation Bill et Melinda Gates	1	3
Programme Cassava	43	42
Secrétariat du CCS, Genève	56	482
Coopernic	332	464
Commission européenne	39 670	44 214
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	17	17
Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	2 547	3 115
Fonds pour les pays les moins avancés	12	12
Fonds spécial pour les changements climatiques	101	101
Fonds d'équipement des Nations Unies	32	88
Banque mondiale	27	32
Autres	181	369
Total États non membres	43 321	49 209
Total	69 630	86 260

État des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés

État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés (suite)

(en milliers de dollars des États-Unis)

Fonds pour l'environnement mondial

<i>Pays bénéficiaires</i>	<i>Contributions cumulées reçues au 31 décembre 2011</i>	<i>Solde non décaissé au 1^{er} janvier 2011</i>	<i>Fonds reçus des donateurs</i>	<i>Décais- sements</i>	<i>Solde non décaissé au 31 décembre 2011</i>
ANASE ¹ régional	4 639				
Brésil	5 988	57			57
Burkina Faso	2 016				
Chine	4 895	4 545		(4 545)	
Comores	1 000				
Équateur	2 783	18	2 683	(2 701)	
Érythrée	4 477	30	(23)	(7)	
Éthiopie	4 750				
Gambie	96	4	(4)		
Appui mondial à la mise en œuvre de la CCD ²	457				
Jordanie	7 861	29	986	(76)	939
Kenya	4 700				
Mali ³	6 326	11			11
Mauritanie	4 350				
MENARID ⁴ suivi et évaluation	705				
Mexique	5 100	4	5 000	(4)	5 000
Maroc	410	80			80
Niger	4 326	4 200		(4 200)	
Panama	80	45		(45)	
Pérou	1 820	11	1 720	(1 721)	10
Sao Tomé-et-Principe	100		100		100
Sri Lanka	7 270				
Soudan	100	100		(90)	10
Swaziland	2 051				
Tunisie	5 350				
Venezuela (République bolivarienne du)	100	100		(100)	
Viet Nam	755				
Fonds provenant de cofinanceurs pour les activités du FEM	25				
Total	82 530	9 234	10 462	(13 489)	6 210

¹ Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

² Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

³ Dont une somme de 326 000 USD reçue avant la signature de l'accord financier entre le FIDA et l'administrateur du FEM.

⁴ MENARID: Programme de gestion intégrée des ressources naturelles dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

		2011	2010
Liquidités	Liquidités	231 198	218 397
	Placements	2 262 587	2 370 809
	Billets à ordre	302 786	427 052
	Autres montants à recevoir	141 712	93 961
		2 938 283	3 110 219
Moins	Sommes à payer et passif exigible	305 816	250 139
	Réserve générale	95 000	95 000
	Prêts entrés en vigueur mais non décaissés	2 441 662	2 387 715
	Prêts approuvés et signés mais non encore entrés en vigueur	93 407	45 500
	Dons non décaissés et CSD	563 305	520 037
		3 499 190	3 298 391
	Provision pour billets à ordre	80 861	80 861
		3 521 185	3 379 252
Ressources disponibles pour engagement		(641 768)	(269 033)
Moins	Prêts non encore signés	565 070	570 965
	Dons, CSD, non encore signés	189 553	96 137
Ressources nettes disponibles avant engagements anticipés (ACA)		(1 396 391)	(936 135)
Engagements anticipés reportés au 1^{er} janvier		936 135	789 098
Engagements anticipés approuvés aux sessions du Conseil d'administration au cours de l'exercice		610 700	299 100
		1 546 835	1 088 198
Moins	Engagements anticipés couverts pendant l'exercice	(150 444)	(152 063)
Engagements anticipés reportés au 31 décembre¹		1 396 391	936 135
Ressources nettes disponibles pour engagement		-	-

¹ Le montant reporté au titre du PEA est largement inférieur au plafond de sept ans de rentrées futures au titre des prêts (soit environ 2,3 milliards d'USD) conformément à ce qui a été fixé dans la huitième reconstitution.



Enabling poor rural people to overcome poverty
 Cœuvrer pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté
 Dar a la población rural pobre la oportunidad de salir de la pobreza
 تمكين السكان الريفيين الفقراء من التغلب على الفقر

Date: March 1, 2012

Management's Report regarding the effectiveness of Internal Controls over external Financial Reporting


The Management of the International Fund for Agricultural Development (IFAD) (the "Fund") is responsible for the preparation, fair presentation and overall integrity of its consolidated financial statements. The financial statements of the Fund have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS") issued by the International Accounting Standards Board (IASB).

According to the Agreement Establishing IFAD, the President is responsible for establishing and maintaining adequate internal controls of the Fund including those over external financial reporting. The system of internal controls over financial reporting contains monitoring mechanisms and actions that are meant to detect, prevent and facilitate correction of deficiencies identified that may result in material weaknesses in internal controls. Internal controls over financial reporting are subject to on-going scrutiny and testing by management and the Office of Audit and Oversight and are subject to revisions where considered necessary. Management believes that such controls support the integrity and reliability of financial statements.

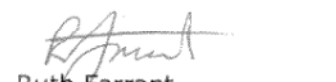
There are inherent limitations to the effectiveness of any system of internal controls, including the possibility of human error and the circumvention or overriding of controls. Accordingly, an effective internal control system can provide only reasonable, as opposed to absolute, assurance with respect to financial statements. Furthermore, the effectiveness of an internal control system can change with circumstances.

The Executive Board of the Fund has established an Audit Committee whose terms of reference is to assist the Board, among other things, in exercising supervision over the financial administration and internal oversight of the Fund including effectiveness of internal controls over financial reporting. The Audit Committee, which is comprised entirely of selected members of the Executive Board, oversees the process for the selection of external auditors and makes a recommendation for such selection to the Executive Board for its approval. The External Auditors and the Internal auditors meet with Audit Committee of the Executive Board to discuss their work plans and approach, which covers review of the adequacy of internal controls over financial reporting and any other matter that may require Audit Committee's attention.

The Fund's Management assessed the effectiveness of internal controls over financial reporting based on the framework provided by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). On the basis of the work performed, which included an independent review and testing of controls by an external consultant whose report provided Management with added assurance, Management asserts that the Fund maintained an effective system of internal controls over financial reporting as of 31st December 2011, and is not aware of any material control weakness that could affect the reliability of the 2011 financial statements.


 Kanayo F. Nwanze
 President


 Iain M. Kellet
 Chief Financial Officer and
 Head, FOD


 Ruth Farrant
 Director and Controller



Enabling poor rural people to overcome poverty
 Ouvrir pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté
 Dar a la población rural pobre la oportunidad de salir de la pobreza
 تمكين السكان الريفيين الفقراء من التغلب على الفقر

1^{er} mars 2012

Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière externe

La direction du Fonds international de développement agricole (FIDA) (le "Fonds") est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil international des normes comptables.

En vertu de l'Accord portant création du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe. Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau des contrôles internes. Il fait l'objet d'un examen et de vérifications en continu de la part de la direction et du Bureau de l'audit et de la surveillance qui peuvent lui apporter des modifications s'ils le jugent nécessaire. La direction estime que ces contrôles contribuent à assurer l'intégrité et la fiabilité des états financiers.

Il existe des limitations intrinsèques à l'efficacité de tout système de contrôle interne, y compris la possibilité d'erreurs humaines, le contournement des contrôles mis en place ou la dérogation aux procédures établies. Un système de contrôle interne efficace ne peut donc fournir qu'une assurance raisonnable, et non pas absolue, à l'égard des états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du Commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Commissaire aux comptes et les auditeurs internes rencontrent le Comité d'audit du Conseil d'administration afin de discuter de leurs plans et modalités de travail, y compris pour apprécier la pertinence du système de contrôle interne de l'information financière et pour toute autre question méritant l'attention du Comité.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière en s'appuyant sur le cadre de référence élaboré par le Comité COSO (*Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission*). Sur la base des activités menées à bien, y compris un examen indépendant et une analyse des contrôles effectués par un consultant externe, dont le rapport a lui fourni une garantie supplémentaire, la direction déclare que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2011 et qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2011.

Kanayo F. Nwanze
Président du FIDA

Iain M. Kellet
**Responsable financier principal et
Chef du Département des opérations
financières**

Ruth Farrant
Directrice et Contrôleuse



INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT
INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT
CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS
AS AT 31 DECEMBER 2011



INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the International Fund for Agricultural Development

We have audited the accompanying consolidated financial statements of the International Fund for Agricultural Development which comprise the consolidated and IFAD-only balance sheet as at 31 December 2011, and the consolidated and IFAD-only statements of comprehensive income and changes in retained earnings and the consolidated cash-flow statement for the year then ended, the statement of complementary and supplementary contributions and unspent funds, the statement of IFAD-only resources available for commitment and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the consolidated financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these consolidated financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing. Those Standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance whether the consolidated financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the consolidated financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the consolidated financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

PricewaterhouseCoopers SpA

Sede legale e amministrativa: Milano 20149 Via Monte Rosa 91 Tel. 0277851 Fax 027785240 Cap. Soc. 3.754.400,00 Euro i.v., C.F. e P.IVA e Reg. Imp. Milano 12979880155 Iscritta al n. 43 dell'Albo Consob - Altri Uffici: Bari 70124 Via Don Luigi Guanella 17 Tel. 0805640211 - Bologna Zola Predosa 40069 Via Tevere 18 Tel. 0516186211 - Brescia 25123 Via Borgo Pietro Wuhler 23 Tel. 0303697501 - Catania 95129 Corso Italia 302 - Firenze 50121 Viale Gramsci 15 Tel. 0552482811 - Genova 16121 Piazza Dante 7 Tel. 01029041 - Napoli 80121 Piazza dei Martiri 58 Tel. 08136181 - Padova 35138 Via Vicenza 4 Tel. 049873481 - Palermo 90141 Via Marchese Ugo 66 Tel. 091349737 - Parma 43100 Viale Tanara 20/A Tel. 0521242848 - Roma 00154 Largo Fochetti 29 Tel. 06570251 - Torino 10122 Corso Palestro 10 Tel. 011556771 - Trento 38122 Via Grazioli 73 Tel. 0461237004 - Treviso 31100 Viale Felissent 90 Tel. 0422696911 - Trieste 34125 Via Cesare Battisti 18 Tel. 0403480781 - Udine 33100 Via Poscolle 43 Tel. 043225789 - Verona 37135 Via Francia 21/C Tel. 0458263001

www.pwc.com/it



Opinion

In our opinion, the consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the International Fund for Agricultural Development as at 31 December 2011, and its financial performance and cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards.

Rome, 2 April 2012

PricewaterhouseCoopers SpA


Scott Cunningham
(Partner)

PWC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

au Fonds international de développement agricole

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (FIDA), joints au présent rapport, qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2011, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement) et des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement), l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires et des montants non décaissés, l'état des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement), ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction du Fonds concernant les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit. En vertu de ces normes, nous devons respecter les règles de déontologie et planifier et exécuter l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne contiennent pas d'anomalie significative.

Un audit consiste à mettre en oeuvre des procédures afin de recueillir des éléments probants à l'appui des montants et informations présentés dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que l'évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, le Commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation d'états financiers fidèles, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne. Un audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation des états financiers consolidés dans leur ensemble.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats financiers et les flux de trésorerie du Fonds international de développement agricole au 31 décembre 2011, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Rome, le 2 avril 2012

PricewaterhouseCoopers SpA

(signé)
Scott Cunningham
(associé)

Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux

Aux 31 décembre 2011 et 2010

Actifs	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
	2011	2010	2011	2010
Liquidités et avoirs en banque (note 4)	233 725	219 788	151 886	141 774
Placements (note 4)	2 263 016	2 371 260	1 470 621	1 529 582
Billets à ordre à encaisser (note 5)	304 185	428 451	197 674	276 372
Contributions à recevoir (note 5)	194 127	335 630	126 154	216 498
À déduire: provisions (note 6)	(168 548)	(168 448)	(109 530)	(108 657)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser	329 764	595 633	214 298	384 213
Autres sommes à recevoir (note 7)	275 811	231 776	266 379	149 507
Actifs fixes (note 8)	3 755	3 458	2 440	2 230
Encours des prêts (note 9 et appendice H)	5 804 792	5 536 053	3 772 244	3 571 031
À déduire: provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 9 a)	(83 060)	(95 494)	(53 977)	(61 598)
À déduire: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 b) et appendice I)	(77 066)	(124 357)	(50 081)	(80 217)
Encours net des prêts	5 644 665	5 316 202	3 668 186	3 429 216
Total actifs	8 750 736	8 738 117	5 773 810	5 636 522

Passif et fonds propres	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
	2011	2010	2011	2010
Passif				
Sommes à payer et passif exigible (note 12)	287 718	279 374	274 117	180 210
Dons non décaissés (appendice H1)	95 698	80 390	62 189	51 855
Recettes reportées (note 13)	98 497	78 303	64 008	50 510
Total passif	481 913	438 067	400 314	282 575
Fonds propres				
Contributions				
Ordinaires	6 251 350	6 150 901	5 322 821	5 218 160
Spéciales	20 349	20 348	15 219	15 219
Total contributions (appendice G)	6 271 699	6 171 249	5 338 040	5 233 379
Réserve générale	95 000	95 000	61 737	61 279
Bénéfices non distribués	1 902 124	2 033 801	(26 281)	59 289
Total fonds propres	8 268 823	8 300 050	5 373 496	5 353 947
Total passif et fonds propres	8 750 736	8 738 117	5 773 810	5 636 522

Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies composant le panier du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

État des contributions

Aux 31 décembre 2011 et 2010

État récapitulatif des contributions

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2011	2010
Contributions initiales	1 017 314	1 017 314
Première reconstitution	1 016 372	1 016 372
Deuxième reconstitution	566 560	566 560
Troisième reconstitution	553 776	553 776
Quatrième reconstitution	361 396	361 396
Cinquième reconstitution	441 371	441 370
Sixième reconstitution	566 991	566 988
Septième reconstitution	654 647	639 020
Huitième reconstitution	884 586	805 322
Neuvième reconstitution	5 654	0
Total FIDA	6 068 667	5 968 118
PSA phase I	288 868	288 868
PSA phase II	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Contributions spéciales ¹	20 348	20 348
Total des contributions aux reconstitutions	6 440 247	6 339 698
État des contributions complémentaires		
Fonds belge de survie (FBS)	80 002	76 605
Initiative PPTE	19 679	19 679
Autres contributions complémentaires	58 798	58 788
Total contributions complémentaires	158 479	155 072
Contributions à l'Initiative PPTE ne rentrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	194 674	174 062
Contributions du FBS ne rentrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
État des contributions supplémentaires²		
Cofinancement des projets	315 046	255 163
Programme de cadres associés	38 481	36 190
Autres fonds supplémentaires	505 660	442 102
Fonds pour l'environnement mondial	82 530	72 066
Total contributions supplémentaires	1 200 227	1 043 419
Total contributions	7 798 953	7 538 189
Total des contributions réparti comme suit:		
Total des contributions aux reconstitutions (cf. ci-dessus)	6 440 247	6 339 698
Moins provisions	(168 548)	(168 448)
Total net des contributions aux reconstitutions	6 271 699	6 171 250
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(10 151)	(13 364)
Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur	6 261 548	6 157 886

¹ Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission.² Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

État des contributions

Aux 31 décembre 2011 et 2010

État des contributions des Membres¹

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Huitième reconstitution</i>					
		<i>Instrumentes déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
États membres							
Afghanistan	0						
Albanie	40	USD	10	10	10	0	10
Algérie	52 430	USD	10 000	10 000	6 500	3 500	10 000
Angola	460	USD	1 900	1 900	1 900	0	1 900
Argentine	9 900	USD	2 500	2 500	2 500	0	2 500
Arménie	22	USD	8	8	8	0	8
Australie ²	37 247						
Autriche	55 494	EUR	11 034	14 610	9 740	4 870	14 610
Azerbaïdjan	100	USD	100	100	100	0	100
Bangladesh	4 356	USD	600	600	390	210	600
Barbade	10						
Belgique	92 754	EUR	21 000	27 862	18 775	0	18 775
Belize	205						
Bénin	200	USD	99	99	99	0	99
Bhoutan	135	USD	30	30	30	0	30
Bolivie (État plurinational de)	1 500						
Bosnie-Herzégovine	75	USD	90	90	90	0	90
Botswana	410	USD	150	150	150	0	150
Brésil ³	51 936	USD	13 360	13 360	0	13 360	13 360
Burkina Faso	259	USD	100	100	100	0	100
Burundi	80	USD	10	10	10	0	10
Cambodge	630	USD	210	210	210	0	210
Cameroun	1 649	EUR	610	791	791	0	791
Canada	203 446	CAD	75 000	74 260	74 260	0	74 260
Cap-Vert	26						
République centrafricaine	11						
Chili	800	USD	60	60	60	0	60
Chine	56 839	USD	22 000	22 000	15 000	0	15 000
Colombie	640	USD	200	200	200	0	200
Comores ⁴	33						
Congo	751	EUR	46	67	67	0	67
Îles Cook	5						
Côte d'Ivoire	1 559						
Cuba	9						
Chypre	192	USD	60	60	40	0	40
République populaire démocratique de Corée	800						
République démocratique du Congo	1 380	USD	200	200	200	0	200
Danemark	124 609	DKK	75 000	13 604	9 237	0	9 237
Djibouti	6						
Dominique	51						
République dominicaine	88						
Équateur	791	USD	50	50	50	0	50
Égypte	17 409						
El Salvador	100						

État des contributions

Aux 31 décembre 2011 et 2010

État des contributions des Membres¹ (suite)

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Huitième reconstitution</i>					
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	<i>Total</i>
Érythrée	30	USD	10	10	10	0	10
Éthiopie	221	USD	30	30	30	0	30
Fidji	204						
Finlande	40 268	EUR	12 000	16 231	10 389	0	10 389
France	238 048	EUR	35 000	47 250	31 348	714	32 062
Gabon	3 356	USD	41	41	41	0	41
		EUR	76	104	104	0	104
Gambie	45						
Allemagne	335 873	EUR	45 184	59 835	39 305	20 530	59 835
Ghana	1 666	USD	400	400	200	0	200
Grèce	4 196						
Grenade	75						
Guatemala	1 043						
Guinée	330						
Guinée-Bissau	30						
Guyana	635	USD	483	483	483	0	483
Haïti	107						
Honduras	801						
Islande	315	USD	35	35	35	0	35
Inde	79 812	USD	25 000	25 000	25 000	0	25 000
Indonésie	46 959	USD	5 000	5 000	1 500	0	1 500
Iran (République islamique d')	128 750						
Iraq ⁴	55 099	USD	500	500	500	0	500
Irlande ⁵	15 968	EUR	4 000	5 224	5 224	0	5 224
Israël	300						
Italie	278 407	EUR	34 154	45 683	45 683	0	45 683
Jamaïque	326						
Japon	362 122	JPY	6 375 300	81 627	40 197	41 430	81 627
Jordanie	840	USD	100	100	100	0	100
Kenya	4 618	USD	81	81	81	0	81
Kiribati	5						
Koweït	161 041	USD	12 000	12 000	7 800	4 200	12 000
République démocratique populaire lao	154						
Liban	195	USD	100	100	100	0	100
Lesotho	389	USD	100	100	100	0	100
Libéria	39						
Lybie ⁴	52 000						
Luxembourg	3 460	EUR	1 576	2 077	1 361	716	2 077
Madagascar	377	USD	198	198	198	0	198
Malawi	73	USD	50	50	50	0	50
Malaisie	1 125	USD	50	50	50	0	50
Maldives	51						
Mali	190	USD	97	97	97	0	97
Malte	55						
Mauritanie	50						

État des contributions

Aux 31 décembre 2011 et 2010

État des contributions des Membres¹ (suite)

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Huitième reconstitution</i>						<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>			
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>		
Maurice	270	USD	5	5	5	0	5	
Mexique	33 131							
Mongolie	2	USD	10	10	10	0	10	
Maroc	6 544	USD	700	700	350	350	700	
Mozambique	400	USD	85	85	55	30	85	
Myanmar	250							
Namibie	360							
Népal	160	USD	50	50	50	0	50	
Pays-Bas	269 656	USD	75 000	75 000	50 000	25 000	75 000	
Nouvelle-Zélande	7 991							
Nicaragua	119							
Niger	225	USD	50	50	50	0	50	
Nigéria	106 459	USD	15 000	15 000	15 000	0	15 000	
Norvège	179 863	NOK	240 135	41 304	27 891	0	27 891	
Oman	250	USD	50	50	50	0	50	
Pakistan	14 934	USD	8 000	8 000	2 667	5 333	8 000	
Panama	200	USD	17	17	17	0	17	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170							
Paraguay	705	USD	501	501	501	0	501	
Pérou	960	USD	300	300	300	0	300	
Philippines	1 978							
Portugal	4 384							
Qatar	39 980							
République de Corée	13 239	USD	4 000	4 000	4 000	0	4 000	
République de Moldova	19	USD	18	18	18	0	18	
Roumanie	250							
Rwanda	171	USD	50	50	50	0	50	
Saint-Kitts-et-Nevis	20							
Sainte-Lucie	22							
Samoa	50							
Sao Tomé-et-Principe	10							
Arabie saoudite	389 778	USD	20 000	20 000	5 000	15 000	20 000	
Sénégal	386							
Seychelles	20							
Sierra Leone	37							
Îles Salomon	10							
Somalie	10							
Afrique du Sud	500	USD	913	913	913	0	913	
Espagne	47 789	EUR	38 000	53 874	53 874	0	53 874	
Sri Lanka	7 885	USD	1 001	1 001	667	0	667	
Soudan	1 139							
Swaziland	273							
Suède	201 692	SEK	360 000	52 907	35 402	17 505	52 907	
Suisse	115 697	CHF	21 300	23 470	15 770	0	15 770	
République arabe syrienne	1 317	USD	500	500	500	0	500	
Tadjikistan	1	USD	1	1	1	0	1	

État des contributions

Aux 31 décembre 2011 et 2010

État des contributions des Membres¹ (suite)

	<i>Contributions initiales et contributions aux première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième reconstitutions (équivalent en milliers d'USD)</i>	<i>Huitième reconstitution</i>					<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
		<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	
Thaïlande	900	USD	300	300	300	0	300
Togo	35						
Tonga	55						
Tunisie	3 178	USD	600	600	414	0	414
Turquie	16 236	USD	1 200	1 200	1 189	0	1 189
Ouganda	290	USD	90	90	90	0	90
Émirats arabes unis	52 180	USD	1 000	1 000	650	350	1 000
Royaume-Uni	218 454						
République-Unie de Tanzanie	324	USD	120	120	120	0	120
États-Unis ³	701 674	USD	90 000	90 000	36 000	23 440	59 440
Uruguay	425	USD	100	100	100	0	100
Ouzbékistan		USD	5	5	5	0	5
Venezuela (République bolivarienne du)	189 689	USD	6 569	6 569	6 569	0	6 569
Viet Nam	1 603	USD	500	500	300	0	300
Yémen	2 376	USD	972	972	972	0	972
Yougoslavie	108						
Zambie	407	USD	87	87	87	0	87
Zimbabwe	2 103						
Total contributions							
31 décembre 2011	5 178 428			884 586	610 440	176 538	786 978

¹ Les paiements se font en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice G. Les contributions de l'Afghanistan (93 USD) et du Tadjikistan (400 USD) ne figurent donc pas dans le tableau ci-dessus.

² L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

³ Voir appendice D, note 5 a).

⁴ Voir appendice D, notes 6 a) et b).

⁵ Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la huitième reconstitution, l'Irlande a fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

État des contributions des Membres¹ (suite)

	<i>Neuvième reconstitution</i>					<i>Total</i>
	<i>Instruments déposés</i>			<i>Paiements (équivalent en milliers d'USD)</i>		
	<i>Monnaie</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Liquidités</i>	<i>Billets à ordre</i>	
République démocratique du Congo	USD	290	290	290	0	290
Mali	EUR	71	92	92	0	92
Mexique	USD	5 000	5 000	0	0	0
Nicaragua	USD	150	150	0	0	0
Ouganda	USD	50	50	50	0	50
République-Unie de Tanzanie	USD	62	62	62	0	62
Zambie	USD	10	10	10	0	10
Total contributions						
31 décembre 2011			5 654	504	0	504

État des contributions

Aux 31 décembre 2011 et 2010

Programme spécial pour l'Afrique

	<i>Monnaie</i>	<i>Première phase</i>		<i>Deuxième phase</i>		<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>		<i>Instruments déposés</i>		
		<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	
Australie	AUD	500	389			389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673			18 673
Djibouti	USD	1	1			1
Union européenne	EUR	15 000	17 619			17 619
Finlande	EUR	9 960	12 205			12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Allemagne	EUR	14 827	17 360			17 360
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25			25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000			10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474			21 474
Koweït	USD		0	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266			266
Mauritanie	USD	25	25			25
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252			252
Niger	EUR	15	18			18
Nigéria	USD		0	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759			19 759
Espagne	USD	1 000	1 000			1 000
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049			17 049
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150			11 150
États-Unis	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
31 décembre 2011		3 132 291	288 868		62 364	351 232
31 décembre 2010			288 868		62 364	351 232

État des contributions

Aux 31 décembre 2011 et 2010

État des contributions aux reconstitutions reçues des États membres en 2011¹
(en milliers de dollars des États-Unis)

États membres	Instruments déposés ^{2,3}	Billets à ordre déposés ³	Paiements	
			Liquidités	Billets à ordre encaissés
Sixième reconstitution				
Bénin			3	
Total FIDA 6			3	
Septième reconstitution				
Brésil				5 119
France				10 772
Italie			15 938	
États-Unis				7 714
Total FIDA 7			15 938	23 605
Huitième reconstitution				
Algérie				3 500
Argentine			2 500	
Arménie			4	
Autriche				5 279
Bangladesh				210
Bénin			99	
Belgique			9 444	
Botswana			100	
Burkina Faso			100	
Burundi			10	
Canada		12 952		25 132
Chine			7 000	
Congo			67	
Chypre			20	
République démocratique du Congo			200	
Danemark			4 571	
Éthiopie			30	
Finlande			6 215	
France		16 551		31 348
Gabon			104	
Ghana	400		200	
Allemagne		21 052		22 117
Guyana			483	
Inde			8 000	
Indonésie	5 000		1 500	
Iraq			500	
Islande			25	
Irlande			2 694	
Italie			45 683	
Japon				20 410
Koweït		12 000		7 800
Liban			100	
Luxembourg				761

État des contributions

Aux 31 décembre 2011 et 2010

États membres	Instruments déposés ^{2,3}	Billets à ordre déposés ³	Paiements	
			Liquidités	Billets à ordre encaissés
Mongolie			10	
Maroc	700	700		350
Mozambique				55
Népal			50	
Nigéria			15 000	
Pays-Bas				25 000
Norvège			14 152	
Pakistan		8 000		2 667
Panama			8	
Paraguay			500	
Pérou	100		100	
République de Corée			2 000	
République de Moldova			8	
Rwanda			50	
Arabie saoudite				5 000
Afrique du Sud			413	
Sri Lanka			667	
Suède				18 646
Suisse		7 214		15 770
Tadjikistan			0	
Tunisie			211	
Turquie			489	
Ouganda			40	
Émirats arabes unis				650
États-Unis		29 440		18 000
Ouzbékistan			5	
Venezuela (République bolivarienne du)			6 569	
Viet Nam			200	
Total FIDA 8	6 200	107 909	130 121	202 695

Neuvième reconstitution

Burundi			10	
République démocratique du Congo			290	
Mali			92	
Mexique	5 000			
Nicaragua	150			
Ouganda			50	
République-Unie de Tanzanie			62	
Total	5 150		504	
Total général	11 350	107 909	130 625	249 884

¹ Les montants étant exprimés en milliers de dollars des États-Unis, le paiement effectué par le Tadjikistan (400 USD) pour la huitième reconstitution n'apparaît pas.

² Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

³ Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

État des prêts

1. FIDA: encours des prêts

Aux 31 décembre 2011 et 2010

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Prêts entrés en vigueur			Encours des prêts
			Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	
Prêts¹ (en milliers d'USD)						
Bangladesh	30 000			30 000	17 250	12 750
Cap-Vert	2 003			2 003	1 152	851
Haïti	3 500			3 500	2 056	1 444
Népal	11 538			11 538	6 643	4 896
Sri Lanka	12 000			12 000	7 200	4 800
République-Unie de Tanzanie	9 488			9 489	5 574	3 914
Sous-total¹	68 530			68 530	39 875	28 655
Ajustement de change sur les prêts en USD	3 158			3 158	3 191	(33)
Sous-total des prêts en USD¹	71 688			71 688	43 066	28 622
Prêts¹ (en milliers de DTS)						
Albanie	35 080		5 333	29 747	3 668	26 079
Angola	16 981		4 907	12 074	2 027	10 048
Argentine	55 545		26 613	28 933	22 826	6 107
Arménie	54 546		8 710	45 839	2 649	43 190
Azerbaïdjan	44 909		19 376	25 533	1 282	24 251
Bangladesh ²	362 390	34 450	71 185	256 755	59 253	197 502
Belize	3 068		1 582	1 486	824	662
Bénin	78 254		10 629	67 625	16 614	51 011
Bhoutan	32 630		5 416	27 214	4 787	22 427
Bolivie (État plurinational de)	60 980	11 600	8 692	40 688	10 187	30 501
Bosnie-Herzégovine	48 304	8 050	8 218	32 036	2 633	29 403
Botswana	2 600	2 600				
Brésil	93 871	28 871	4 212	60 788	38 432	22 356
Burkina Faso	81 458		22 280	59 178	9 656	49 522
Burundi ²	41 289		1 993	39 296	9 980	29 316
Cambodge	32 320	850	4 488	26 982	1 228	25 754
Cameroun	53 171		23 968	29 203	5 066	24 137
Cap-Vert	13 489		2 064	11 425	1 842	9 583
République centrafricaine	26 494		3 387	23 107	7 896	15 211
Tchad	20 350		7 852	12 498	550	11 948
Chine	430 994	29 650	53 993	347 351	64 889	282 462
Colombie	23 344		3 779	19 565	8 488	11 077
Comores	4 182			4 182	1 324	2 858
Congo	20 150	6 200	4 719	9 231		9 231
Costa Rica	3 400			3 400	3 287	113
Côte d'Ivoire	18 371		1 643	16 728	3 424	13 304
Cuba	10 581			10 581	2 273	8 308
République populaire démocratique de Corée	50 496			50 496	8 400	42 096
République démocratique du Congo	39 693		7 530	32 163	9 051	23 112
Djibouti	4 462		389	4 073	815	3 258
Dominique	2 902			2 902	1 842	1 060
République dominicaine	31 663	9 250	9 450	12 963	7 891	5 072
Équateur	46 336	10 750	13 209	22 377	13 323	9 054
Égypte	207 475	44 140	41 685	121 650	49 672	71 979
El Salvador	77 801	11 150	15 870	50 781	21 119	29 663
Guinée équatoriale	5 794			5 794	1 729	4 064
Erythrée	24 643		2 949	21 694	1 968	19 726
Éthiopie	190 102	31 300	38 550	120 252	24 426	95 826
Gabon	3 800		2 631	1 169	253	915
Gambie	29 214		2 340	26 874	5 752	21 122
Géorgie	21 818		5 281	16 537	923	15 614
Ghana	133 077	19 700	27 595	85 782	14 395	71 387
Grenade	4 399		1 619	2 780	1 117	1 663
Guatemala	80 731	22 950	24 977	32 804	21 632	11 173
Guinée-Bissau	5 117			5 117	2 448	2 669
Guinée	69 238		10 154	59 084	12 555	45 529
Guyana	8 522		1 315	7 207	1 149	6 058
Haïti	60 221		6 745	53 476	11 446	42 030
Honduras	79 701	5 500	11 089	63 112	9 005	54 107
Inde	507 228	56 700	123 373	327 155	103 927	223 227
Indonésie ²	156 412		52 956	103 456	24 755	78 701
Jordanie	32 248		3 026	29 222	17 258	11 964
Kenya	101 061		41 122	59 939	7 850	52 089
Kirghizistan	7 097			7 097	1 088	6 009

État des prêts

1. FIDA: encours des prêts (suite)

Aux 31 décembre 2011 et 2010

Emprunteur ou garant	Prêts		Prêts entrés en vigueur			Encours des prêts
	approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	
République démocratique populaire lao	49 569		2 716	46 853	6 934	39 918
Liban	17 133		2 600	14 533	12 490	2 043
Lesotho	27 314		4 701	22 613	4 426	18 187
Libéria	20 680	10 500		10 180	8 139	2 041
Madagascar ²	99 770		17 788	81 982	15 569	66 414
Malawi ²	84 324	14 650	7 011	62 663	17 103	45 560
Maldives	10 893		2 925	7 968	1 887	6 081
Mali	116 465		44 587	71 878	16 922	54 956
Mauritanie	49 975	5 600	6 611	37 763	6 827	30 937
Maurice	10 818		3 450	7 368	3 827	3 541
Mexique	43 132		12 490	30 642	21 799	8 843
Mongolie	20 689		6 278	14 411	459	13 952
Maroc	88 830	4 100	39 531	45 199	27 790	17 410
Mozambique ²	126 215		45 538	80 677	14 597	66 079
Namibie	4 200			4 200	4 200	
Népal	77 312		15 179	62 133	19 752	42 381
Nicaragua	45 622	6 400	5 065	34 157	3 868	30 288
Niger	55 939	14 300	7 822	33 817	6 645	27 172
Nigéria	86 911		36 019	50 892	4 809	46 083
Pakistan ⁴	276 229	18 550	48 985	208 694	71 862	136 832
Panama	31 587		5 144	26 443	24 051	2 392
Papouasie-Nouvelle-Guinée	13 121		8 952	4 169	3 545	623
Paraguay	21 807		3 045	18 762	11 267	7 495
Pérou	60 150		10 921	49 229	29 658	19 571
Philippines	84 196		21 896	62 300	13 386	48 914
République de Moldova	45 700		15 634	30 066	387	29 680
Roumanie	12 400			12 400	6 613	5 787
Rwanda ²	96 448		13 996	82 452	12 695	69 758
Sainte-Lucie	1 242			1 242	916	326
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1 484			1 484	1 437	47
Samoa	1 908			1 908	684	1 223
Sao Tomé-et-Principe	13 761		2 289	11 472	2 171	9 300
Sénégal	91 512		29 849	61 663	6 895	54 769
Sierra Leone	33 550		8 142	25 408	9 637	15 771
Îles Salomon	2 519			2 519	998	1 521
Somalie	17 710			17 710	411	17 299
Sri Lanka	141 850	14 350	36 410	91 090	19 834	71 256
Soudan	129 498		16 786	112 712	25 826	86 887
Swaziland	20 403		6 872	13 531	8 419	5 112
République arabe syrienne	78 768		33 877	44 891	27 986	16 905
Ex-République yougoslave de Macédoine	11 721			11 721	1 226	10 496
Togo	17 565			17 565	5 766	11 799
Tonga	4 837			4 837	1 464	3 373
Tunisie	49 590	5 750	6 079	37 761	21 693	16 068
Turquie	45 657		20 139	25 518	13 126	12 392
Ouganda	198 024		78 409	119 615	23 033	96 582
République-Unie de Tanzanie	223 428		81 637	141 791	11 830	129 961
Uruguay	18 880		383	18 497	13 840	4 657
Venezuela (République bolivarienne du)	25 254		9 527	15 727	10 387	5 340
Viet Nam	174 017		67 585	106 432	6 855	99 577
Yémen ²	138 935		16 762	122 173	35 191	86 982
Zambie	105 979		34 190	71 789	15 580	56 209
Zimbabwe	32 176			32 176	15 605	16 571
Total	6 907 702	427 911	1 586 714	4 893 077	1 313 191	3 579 886
Fonds pour Gaza et la Cisjordanie ³	2 513	0	0	2 513	353	2 160
Equivalent en USD	10 633 557	658 477	2 441 662	7 533 418	1 920 943	5 612 475
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS	(100 442)	0	0	(100 442)	0	(100 442)
Sous-total en USD des prêts en DTS au 31 décembre 2011	10 533 115	658 477	2 441 662	7 432 976	1 920 943	5 512 033
Total valeur nominale des prêts en USD au 31 décembre 2011	10 604 801	658 477	2 441 662	7 504 662	1 964 009	5 540 653
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 168 676)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2011	10 604 801					4 371 977
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2010	10 071 086	616 465	2 387 715	7 119 484	1 805 732	5 261 174
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 168 031)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2010						4 093 143

État des prêts

2. FIDA: état récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale¹

Au 31 décembre 2011

		Prêts approuvés en milliers de DTS			Valeur en milliers d'USD					
		Au 1 ^{er} janvier 2011	Prêts annulés	Prêts intégralemen remboursés	Au 31 décembre 2011	Au 1 ^{er} janvier 2011	Prêts annulés	Prêts intégralemen remboursés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2011
1978	USD	68 530			68 530	68 530			0	68 530
1979	DTS	201 486			201 486	312 357			(2 307)	310 050
1980	DTS	187 228			187 228	290 253			(2 144)	288 110
1981	DTS	188 716			188 716	292 560			(2 161)	290 399
1982	DTS	103 110			103 110	159 848			(1 181)	158 667
1983	DTS	143 589			143 589	222 601			(1 644)	220 957
1984	DTS	131 907			131 907	204 491			(1 510)	202 981
1985	DTS	60 332			60 332	93 531			(691)	92 840
1986	DTS	23 664			23 664	36 686			(271)	36 415
1987	DTS	43 793			43 793	67 891			(501)	67 389
1988	DTS	68 380			68 380	106 007			(783)	105 224
1989	DTS	103 343		(5 279)	98 064	160 209		(8 123)	(1 183)	150 903
1990	DTS	80 168		(40 102)	40 066	124 282		(61 710)	(918)	61 654
1991	DTS	127 804			127 804	198 130			(1 463)	196 667
1992	DTS	150 231			150 231	232 898			(1 720)	231 178
1993	DTS	168 976			168 976	261 958			(1 935)	260 023
1994	DTS	179 425	(176)		179 249	278 157	(271)		(2 055)	275 831
1995	DTS	221 732			221 732	343 744			(2 539)	341 205
1996	DTS	225 766	(1 022)		224 744	349 998	(1 573)		(2 585)	345 840
1997	DTS	268 955	(1 433)		267 522	416 952	(2 205)		(3 080)	411 667
1998	DTS	269 084	(1 635)		267 449	417 152	(2 516)		(3 081)	411 555
1999	DTS	292 882	(3 842)		289 040	454 045	(5 912)		(3 354)	444 780
2000	DTS	295 639	(9 588)		286 051	458 320	(14 754)		(3 385)	440 180
2001	DTS	282 212	(13 937)		268 051	437 504	(21 446)		(3 232)	412 826
2002	DTS	245 071	(381)		244 690	379 926	(586)		(2 806)	376 533
2003	DTS	254 332			254 332	394 283			(2 912)	391 370
2004	DTS	260 300			260 300	403 535			(2 981)	400 554
2005	DTS	319 310			319 310	495 016			(3 656)	491 360
2006	DTS	347 499	(48)		347 451	538 716	(74)		(3 979)	534 663
2007	DTS	266 330			266 330	412 883			(3 050)	409 833
2008	DTS	289 156			289 156	448 269			(3 311)	444 958
2009	DTS	307 555	(2 550)		305 005	476 792	(3 924)		(3 522)	469 347
2010	DTS	422 295			422 295	654 670			(4 836)	649 835
2011					459 940					707 763
Total	DTS	6 530 270	(34 612)	(45 381)	6 910 217	10 123 665	(53 262)	(69 833)	(74 777)	10 633 557
Total	USD	68 530				68 530				68 530
Ajustement de change sur les prêts décaissés										
Total										
10 604 801										

État des prêts

3. FIDA: Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale

Aux 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Échéance</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Moins de 1 an	24 715	268 440
1-2 ans	243 160	210 853
2-3 ans	216 400	210 587
3-4 ans	219 627	213 917
4-5 ans	231 512	223 423
5-10 ans	1 196 846	1 144 963
10-15 ans	1 118 120	1 022 720
15-20 ans	991 375	919 248
20-25 ans	780 617	673 999
Plus de 25 ans	518 281	373 023
Total	5 540 653	5 261 174

¹ Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Depuis 1979, les prêts sont libellés en DTS et leur montant cumulé est converti dans le bilan. Au 31 décembre 2011, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,53882.

² Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

³ Le montant du prêt accordé au Fonds pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir appendice D, note 2 e) ii).

4. FIDA: État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Conditions particulièrement favorables	5 138 513	4 875 987
Conditions durcies	2 002	
Conditions intermédiaires	241 844	238 374
Conditions ordinaires	158 294	146 813
Total	5 540 653	5 261 174

5. Structure des échéances des prêts non décaissés en valeur nominale

Aux 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Échéance</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Moins de 1 an	623 516	553 796
1-2 ans	575 077	523 487
2-3 ans	498 512	468 903
3-4 ans	420 372	408 497
4-5 ans	336 814	333 576
5-10 ans	645 848	697 654
Plus de 10 ans	-	18 270
Total	3 100 139	3 004 183

État des prêts

6. Programme spécial pour l'Afrique: État des prêts en valeur nominale
 Aux 31 décembre 2011 et 2010

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts (en milliers de DTS)					
Angola	2 714	-	2 714	596	2 118
Burkina Faso	10 546	-	10 546	3 137	7 409
Burundi	4 494	-	4 494	972	3 522
Cap-Vert	2 183	-	2 183	636	1 547
Tchad	9 617	-	9 617	2 558	7 059
Comores	2 289	-	2 289	536	1 753
Djibouti	114	-	114	36	78
Éthiopie	6 660	-	6 660	2 382	4 278
Gambie	2 639	-	2 639	792	1 847
Ghana	22 321	-	22 321	6 275	16 046
Guinée-Bissau	2 126	-	2 126	797	1 329
Guinée	10 762	-	10 762	3 498	7 264
Kenya	12 241	-	12 241	3 134	9 107
Lesotho	7 481	-	7 481	2 153	5 328
Madagascar	1 098	-	1 098	238	860
Malawi	5 777	-	5 777	1 156	4 621
Mali	10 193	-	10 193	3 568	6 625
Mauritanie	19 020	-	19 020	5 783	13 237
Mozambique	8 291	-	8 291	2 944	5 347
Niger	11 119	-	11 119	3 892	7 227
Sénégal	23 234	-	23 234	6 509	16 724
Sierra Leone	1 505	-	1 505	339	1 167
Soudan	26 012	-	26 012	7 438	18 574
Ouganda	8 124	-	8 124	2 843	5 280
République-Unie de Tanzanie	6 790	-	6 790	2 037	4 753
Zambie	8 607	-	8 607	2 996	5 611
Total	225 957	0	225 957	67 245	158 712
Équivalent en USD	347 707	0	347 707	98 488	249 220
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS					
	(4 992)		(4 992)		(4 992)
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2011	342 715	0	342 715	98 487	244 228
Ajustement sur la base de la juste valeur					
					(103 444)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2011					140 784
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2010	344 450	0	344 450	88 549	255 901
Ajustement sur la base de la juste valeur					
					(110 664)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2010					145 237

7. Programme spécial pour l'Afrique: État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale
 Au 31 décembre 2011

		<i>Prêts approuvés en milliers de DTS</i>			<i>Valeur en milliers d'USD</i>			
		<i>Au 1^{er} janvier 2011</i>	<i>Prêts annulés</i>	<i>Au 31 décembre 2011</i>	<i>Au 1^{er} janvier 2011</i>	<i>Variation du taux de change DTS/USD</i>	<i>Au 31 décembre 2011</i>	
1986	DTS	24 902	-	24 902	38 940	-	(285)	38 320
1987	DTS	41 292	-	41 292	64 014	-	(473)	63 541
1988	DTS	34 770	-	34 770	53 903	-	(398)	53 505
1989	DTS	25 756	-	25 756	39 929	-	(295)	39 634
1990	DTS	17 370	-	17 370	26 928	-	(199)	26 729
1991	DTS	18 246	-	18 246	28 286	-	(209)	28 077
1992	DTS	6 952	-	6 952	10 777	-	(80)	10 698
1993	DTS	34 268	-	34 268	53 125	-	(392)	52 732
1994	DTS	16 320	-	16 320	25 300	-	(187)	25 113
1995	DTS	6 081	-	6 081	9 429	-	(71)	9 358
Total	DTS	225 957	-	225 957	350 295	-	(2 588)	347 707

État des prêts**8. Programme spécial pour l'Afrique: Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale**

Aux 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Echéance</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Moins de 1 an	9 160	10 171
1-2 ans	8 939	9 006
2-3 ans	8 939	9 006
3-4 ans	8 939	9 006
4-5 ans	8 939	9 006
5-10 ans	44 696	45 030
10-15 ans	44 696	45 030
15-20 ans	44 696	45 030
20-25 ans	42 189	43 815
Plus de 25 ans	23 033	30 801
Total	244 228	255 901

9. Programme spécial pour l'Afrique: État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

Aux 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Conditions particulièrement favorables	244 228	255 901
Conditions intermédiaires	-	-
Conditions ordinaires	-	-
Total	244 228	255 901

État des dons – FIDA seulement

Aux 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dons non décaissés au 1^{er} janvier 2011</i>	<i>Variations en 2011</i>			<i>Taux de change</i>	<i>Dons non décaissés au 31 décembre 2011</i>
		<i>Dons entrés en vigueur</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Annulations</i>		
Autres dons	80 390	61 357	(42 244)	(2 340)	(1 465)	95 698
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 852)
Total 2011 en juste valeur						93 846
Total 2010	77 002	44 679	(39 873)	(1 342)	(76)	80 390
Ajustement sur la base de la juste valeur						(1 928)
Total 2010 en juste valeur						78 462

Cadre pour la soutenabilité de la dette – FIDA seulement

Aux 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2011</i>	<i>Entrés en vigueur/(annulations) en 2011</i>	<i>Décaissements en 2011</i>	<i>Variation de change</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2011</i>
Cadre pour la soutenabilité de la dette en USD					
Afghanistan	98	0	0	0	98
Tchad	49	0	(32)	0	17
République démocratique du Congo	500	0	(425)	0	75
Guinée	40	0	0	0	40
Haïti	500	0	(500)	0	0
République démocratique populaire lao	0	500	(450)	0	50
Lesotho	20	0	(20)	0	0
Malawi	20	0	0	0	20
Népal	1 111	0	(479)	0	632
Nicaragua	0	500	(222)	0	278
Niger	120	(70)	(50)	0	0
Soudan	0	1 490	(804)	0	686
Yémen	36	0	0	0	36
Sous-total CSD en USD	2 494	2 420	(2 982)	0	1 932
Cadre pour la soutenabilité de la dette en DTS					
Afghanistan	13 807		(2 594)		11 213
Bénin	5 777		(124)		5 653
Burkina Faso	5 400		(268)		5 132
Burundi	39 753		(4 898)		34 855
Cambodge	6 807		(1 295)		5 512
République centrafricaine	0	3 450	(63)		3 387
Tchad	12 447	5 400	(1 147)		16 700
Comores	1 637		(960)		677
Congo	3 971		(479)		3 492
Côte d'Ivoire	6 300		(525)		5 775
République démocratique du Congo	15 700		(1 206)		14 494
Djibouti	1 499	2 000	(1 029)		2 470
Erythrée	12 600		(2 001)		10 599
Éthiopie	26 756		(3 100)		23 656
Gambie	4 398		(247)		4 151
Guinée-Bissau	2 076		(758)		1 318
Guinée	11 719		(2 647)		9 072
Guyana	1 461		(146)		1 315
Haïti	3 397		(854)		2 543
Kirghizistan	4 633		(1 369)		3 264
République démocratique populaire lao	9 160	8 850	(1 073)		16 937
Lesotho	1 830	3 150	(569)		4 411
Libéria	2 500		(673)		1 827
Malawi	4 367		(546)		3 821
Mauritanie	3 856		(323)		3 533
Népal	6 314		(1 807)		4 507
Nicaragua	2 597		(698)		1 899
Niger	4 853	4 150	(2 742)		6 261
Rwanda	14 160	12 400	(5 250)		21 310
Sao Tomé-et-Principe	1 990		(376)		1 614
Sierra Leone	4 035	7 050	(3 229)		7 856
Îles Salomon	0	2 550			2 550
Soudan	18 331	8 875	(2 333)		24 873
Tadjikistan	6 845	9 300	(316)		15 829
Togo	8 650				8 650
Yémen	12 362		(899)		11 463
Sous-total CSD en DTS	281 988	67 175	(46 541)	0	302 622
Sous-total CSD en DTS (équivalent USD)	437 153	103 370	(73 349)	(1 498)	465 676
Total CSD en USD et DTS	439 647	105 790	(76 331)	(1 498)	467 608
2010	228 793	249 071	(39 998)	(1 162)	439 647

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

Aux 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

Le tableau ci-dessous présente le montant cumulé, au 31 décembre 2010, des allègements de dette déjà consentis et des allègements estimatifs futurs au titre de l'Initiative PPTE initiale et renforcée:

	Allègements consentis au 31 décembre 2011		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de la Banque mondiale	
			Principal	Intérêts		
Pays parvenus au point d'achèvement						
Bénin	4 568	1 643	0	0	0	6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890	0	0	0	7 790
Burkina Faso	6 769	2 668	0	0	0	9 437
Burundi	2 523	780	4 241	756	10 475	18 775
Cameroun	1 701	481	653	158	698	3 691
République centrafricaine	6 336	2 194	1 197	272	2 948	12 947
Congo	0	55	0	15	29	99
République démocratique du Congo	5 994	2 302	3 022	342	6 830	18 490
Ethiopie	14 198	4 596	2 110	461	5 108	26 473
Gambie	2 186	539	103	23	275	3 126
Ghana	12 632	4 332	1 043	234	2 346	20 587
Guinée-Bissau	2 427	863	1 264	150	2 869	7 573
Guyana	1 526	299	0	0	0	1 825
Haïti	1 946	635	0	0	0	2 581
Honduras	1 077	767	0	0	0	1 844
Libéria	8 139	6 092	458	68	1 067	15 824
Madagascar	7 810	2 096	0	0	0	9 906
Malawi	6 380	1 737	4 617	920	11 163	24 817
Mali	6 211	2 431	0	0	0	8 642
Mauritanie	8 104	2 491	120	29	341	11 085
Mozambique	12 521	3 905	0	0	0	16 426
Nicaragua	7 259	943	0	0	0	8 202
Niger	5 812	1 732	1 714	348	4 187	13 793
Rwanda	6 200	2 711	7 340	1 637	4 104	21 992
Sao Tomé-et-Principe	659	192	978	166	2 342	4 337
Sénégal	2 247	882	0	0	0	3 129
Sierra Leone	5 311	1 456	1 907	283	4 353	13 310
Togo	2 008	759	0	0	0	2 767
Ouganda	12 449	4 654	0	0	0	17 103
République-Unie de Tanzanie	12 349	4 172	132	30	301	16 984
Zambie	10 448	3 158	2 883	581	7 018	24 088
Pays parvenus au point de décision						
Tchad	0	0	2 230	431	0	2 661
Côte d'Ivoire	0	0	1 742	287	0	2 029
Comores	0	0	2 527	349	0	2 876
Guinée	0	0	9 800	1 878	0	11 678
31 décembre 2011 – DTS	183 690	63 455	50 081	9 418	66 454	373 098
Moins les allègements d'intérêts non échus (y compris les intérêts à la charge de la Banque mondiale)						(19 752)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2011 (en milliers de DTS)						353 346
31 décembre 2011 – USD	282 666	97 646	77 066	14 492	102 261	574 131
Total moins les allègements d'intérêts non échus (y compris la Banque mondiale)						(30 390)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2011 (en milliers d'USD)						543 741
Ajustement sur la base de la juste valeur			(23 298)			
31 décembre 2011 en juste valeur			53 768			
31 décembre 2010 – DTS	155 928	55 429	80 215	18 240	55 537	365 349
Moins les allègements d'intérêts non échus						(27 831)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2010 (en milliers de DTS)						337 518
31 décembre 2010 – USD	232 496	82 626	124 358	28 278	86 095	553 852
Moins les allègements d'intérêts non échus						(43 146)
Coût total cumulé des allègements de dette au 31 décembre 2010 (en milliers d'USD)						510 706
Ajustement sur la base de la juste valeur			(57 083)			
31 décembre 2009 en juste valeur			90 091			

État récapitulatif des opérations liées à l'Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti

Au 31 décembre 2011

<i>États membres</i>	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
Autriche	685	438
Belgique	775	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
France	1 700	1 080
Allemagne	2 308	1 480
Japon	2 788	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
Royaume-Uni	2 700	1 717
Etats-Unis	8 000	5 217
Total des contributions reçues par les États membres	27 560	17 825
Intérêts perçus	163	
Allègements consentis	(1 240)	
Total comptes administratifs États membres	26 483	
Contribution du FIDA	15 200	10 088
Intérêts perçus	125	
Allègements consentis	0	
Total compte administratif FIDA	15 325	
Total général	41 808	
<i>Variation de change</i>	(529)	
Liquidités et placements au titre de l'Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	41 279	

État des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale
 Pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010 (en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Budget ordinaire¹</i>	<i>Dépenses directes²</i>	<i>Autres sources³</i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	85 784	2	4 904	90 690
Dépenses administratives courantes	25 309	393	10 043	35 745
Consultants et autres dépenses hors personnel	35 039	40	1 202	36 281
Institutions coopérantes	2 048		24	2 072
Frais financiers directs (banques et placements)		3 617		3 617
Total 2011	148 180	4 052	16 173	168 405
Total 2010	131 451	4 789	14 154	151 445

¹ Il s'agit du budget ordinaire du FIDA et de son Bureau indépendant de l'évaluation; les chiffres comprennent les montants reportés.

² Charges directes imputées sur le produit des placements.

³ Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service.